
SPÉCIAL CONGRÈS 2004

LA KOUUMIA

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION

DES ANCIENS

DES GOUMS

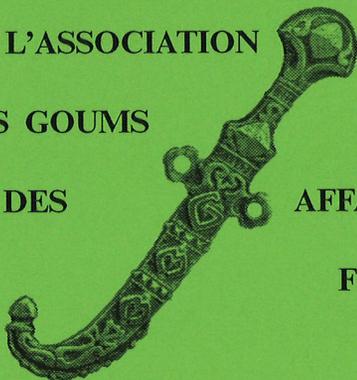
MAROCAINS

ET DES

AFFAIRES INDIGÈNES

EN

FRANCE



Reconnue d'utilité publique – Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1^{er} mars 1958
23, rue Jean Pierre Timbaud, 75011 PARIS – Tél. : 01 48 05 25 32 – Fax : 01 48 05 94 64

CCP 8813V50 Paris

Affiliée à la Fédération Maginot

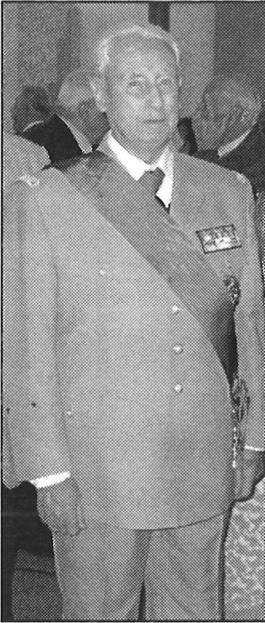
E-mail : lakoumia@club-internet.fr

SOMMAIRE

UNE PAGE SE TOURNE, "La Koumia continue ! par le Général LE DIBERDER	1
ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT par le Général FOURNIER	6
LE GÉNÉRAL FOURNIER	7
CONGRÈS NATIONAL DE LA CROIX DES MOINATS	9
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU 8 MAI 2004	16
PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 MAI 2004 20 Allocution du Général LE DIBERDER Renouvellement du Conseil Présentation des comptes	
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU 25 MAI 2004	25
Election du Président de la Koumia	
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU 15 JUIN 2004	27
VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT	37
Madame de MAREÛIL s'éloigne Xavier du CREST de VILLENEUVE s'exprime Recherche d'un local pour les bureaux de la Koumia Voyage Koumia au Maroc Prochain conseil d'administration Repas d'automne Bulletins réponse Programme des manifestations du 60 ^e anniversaire du débarquement de Provence	
ACTIVITÉS DES SECTIONS	42
INFORMATIONS – ÉVÉNEMENTS	46
Un héros honoré : Émile LAROUSSE, par Xavier du CREST de VILLENEUVE Le Cardinal BARBARIN, par Patricia BOYER DE LATOUR	
CARNET	54
IN MEMORIAM : L'Adjudant-chef VILLECROZE	56
HISTOIRE – MÉMOIRE	57
Il y a cinquante ans : Diên Biên Phu Pourquoi un monument à la Croix des Moinats Le Général de BUTLER, par M. Ralph de BUTLER Le 18 ^e Goum, Campagne de la Libération par l'A.C. (ER) COURVOISIER Georges RACLOT, soldat écrivain, par M. P.X. DESPILHO	
RÉCITS – SOUVENIRS	72
Un peu d'humour, par Simon BROCHEREZ	
NOTES DE LECTURE	74

FERMETURE ANNUELLE DES BUREAUX DE LA KOUMIA
Du 1^{er} juillet au 15 septembre 2004 inclus

UNE PAGE SE TOURNE



Permettez-moi d'exprimer au nouveau Conseil d'Administration élu lors de la séance du 25 mai 2004 mon émotion de m'avoir promu Président d'Honneur de la Koumia, succédant ainsi au Général FEAUGAS qui a été mon guide et mon conseiller pendant ces importantes années où j'ai assumé la présidence de la Koumia.

Nous avons travaillé tous ensemble, liés par une amitié profonde, une confiance réciproque dans une ambiance généreuse, la gaîté au cœur.

Les descendants avec le Général FOURNIER auront la volonté de poursuivre l'œuvre engagée par la Koumia depuis sa création. Avec émotion j'ai constaté que vous aviez élu comme vice-président le Colonel Jacques HOGARD, petit-fils du Général HOGARD, un des premiers présidents de la Koumia.

Il y a cinq ans, vous avez étudié avec Marie GALLEGO, l'avenir du rôle de notre association. Le travail est préparé.

Alors, je redis une dernière fois au Général FOURNIER et à vous tous, avec une réelle confiance :

" LA KOUMIA CONTINUE "

C'est le titre de l'éditorial du n° 2, 1^{re} année, août 1956 du Bulletin de liaison de la Koumia.

C'était en des heures difficiles. Vous lirez ces lignes avec émotion dans les pages suivantes qui reproduisent en fac-similé la page de couverture de ce n° 2, de l'éditorial et de l'ordre du jour n° 35 du Général AUNIS, La Koumia a continué...

Elle continue ce jour avec vous, descendants.

YA ALLAH ZID OU L'GUDDAM

Général LE DIBERDER
Président d'Honneur de la Koumia

1^{re} ANNÉE - N° 2

AOUT 1956

BULLETIN
DE LIAISON

DE

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS EN FRANCE

SECRETARIAT : 30, Rue de l'Université, 30 — PARIS (7^e)

Téléphone : BABYlone 17-90. — C. C. P. PARIS 8813.50

La Koumia continue...

LES anciens des goums marocains ont vécu ces dernières semaines des heures douloureuses. Ceux d'entre eux qui s'étaient rassemblés dans la cour d'honneur des Invalides pour saluer notre drapeau, au moment où celui-ci allait entrer au Musée de l'Armée, ne sont pas prêts d'oublier l'émotion qui les étreignit alors. Sans doute, cette cérémonie aurait-elle pu connaître une publicité plus grande, un faste militaire plus accusé, une participation officielle plus nombreuse et plus éclatante encore. Le drapeau qui nous avait été remis dans le soleil de notre victoire, le 14 juillet 1945, par le général de Gaulle, il nous eût paru normal qu'un autre chef de l'État présidât à la cérémonie des Invalides. Ainsi, la France entière en aurait-elle été informée, et nos camarades n'auraient pas connu l'amertume non déguisée d'assister à un enterrement que certaines raisons politiques voulaient rapide. Mais on n'enterre ni les idées, ni les symboles, et il demeure bien entendu que tant que l'un de nous vivra notre drapeau sera autre chose qu'une pièce de musée installée aux Invalides par un colonel de gendarmerie.

Quels que soient les impératifs de ce qu'il est convenu d'appeler la « politique », ou ce qu'on en fait, il est certain que là où celle-ci avait échoué, nous avons réussi à créer une communauté humaine. Il s'agit de la préserver, et peut-être de la consolider au moment où elle est le plus menacée. Tel est aujourd'hui le grand devoir de la Koumia. Telle est sa raison d'être.

La fidélité au souvenir de nos morts, de nos batailles et de nos coups durs, doit se situer à l'opposé de la délectation morose ou même orgueilleuse, mais doit être le ciment et le ferment d'une nouvelle union où nous nous préparerons pour de nouveaux devoirs.

Les goums marocains étant dissous, tous les officiers et sous-officiers des goums peuvent donc adhérer à la Koumia. Ils le peuvent, et ils le doivent. Plus nous serons nombreux, plus il nous sera aisé d'aider nos camarades et les familles de nos disparus, et davantage nos amis seront épaulés, conseillés, défendus s'il le fallait. Il est bien évident qu'un militaire qui a servi dans les goums ne peut être compris que par un autre gommier.

Certains de nos camarades ont cru devoir servir dans l'Armée Royale. Avant de prendre cette grave décision leur conscience a été agitée par un débat souvent dramatique. Il ne nous appartient pas ici de prendre position sur la valeur ou la portée de leur geste — tant vis-à-vis de la France que d'eux-mêmes. Mais nous savons que vis-à-vis de leurs hommes, ils ont accompli un geste de fidélité et de dévouement qui s'inscrit dans la tradition la plus authentique des « goums ». Nous savons aussi qu'ils ont souffert âprement, qu'ils souffrent encore. Plus chers à nos cœurs parce que plus frappés que nous tous, ils demeurent nos camarades fraternels.

Camarades des goums, nous connaissons aujourd'hui l'adversité. Elle ne nous abattra pas. A relire les devises de nos anciens C.T.M. nous finirions bien par en trouver une susceptible de nous rendre l'espérance. Le vieux Rabelais disait déjà que l'Histoire est « une branloire pérenne », qu'il faut traduire évidemment par « un va-et-vient éternel ».

Les Goums sont dissous, notre drapeau se trouve au Musée de l'Armée, mais la Koumia continue. Elle vous attend.

La Koumia.

COMITÉ DIRECTEUR DE LA « KOUMIA »

Président d'Honneur

M. le Général d'Armée A. Guillaume. ~

Composition du Bureau

M. le Colonel Fiye Sainte-Marie, Président. -

MM. Michel Bouïs, Vice-Président. -

Bernard Simiot, Secrétaire Général.

André Mardini, Secrétaire Général. -

* Robert Poilevey, Secrétaire Adjoint.

Gérar Hist, Trésorier. ~

Mme Proux-Guyomar, Assistante Sociale. ✓

Membres du Conseil

M. le Colonel Betbeder. ✓

M. le Chef d'Escadrons Marchetti. -

MM. André Jouhaud. ~

Georges Crochard. ✓

Jacques Augarde. -

Jacques Missant. -

Georges-Charles Ratel. ✓

Georges Feuillard. ~

ORDRE DU JOUR

N° 35

du

Commandement des Goums Marocains



Les Goums Marocains quittent l'Armée Française le 12 mai pour entrer dans l'Armée Royale Marocaine.

1908 - 1956 : toute leur histoire est incluse entre ces deux dates — la Pacification du Maroc, la Tunisie, la Sicile, l'Italie, la Corse, l'île d'Elbe, la France, l'Allemagne, l'Indochine, l'Aurès.

Ils ont été de toutes les campagnes et peu de troupes ont cueilli en si peu de temps autant de gloire.

Marqués dès leur origine, par le Général d'Amade, du Sceau du Génie français, ils ont été pendant près d'un demi-siècle, fidèles à leur tradition de vie et de devoir.

Leur rayonnement dans la Pacification du Maroc, leur fougue dans la reconquête du sol français sous l'impulsion de chefs prestigieux, leurs sacrifices en E.O. ont inscrit une fulgurante épopée dans les plis de leur Drapeau et de leurs fanions.

Le destin des peuples va désormais nous séparer d'eux.

A nos compagnons d'armes qui furent l'objet de notre part de tant de sollicitude nous disons aujourd'hui un adieu ému.

C'est la fierté au cœur d'avoir été dans leurs rangs, d'avoir mêlé glorieusement notre sang au leur au cours de tous les combats, que nous leur garderons un souvenir plein de ferveur.

Le Drapeau des Goums Marocains est, pour la dernière fois au milieu de nous. Demain il ira prendre place à l'Hôtel des Invalides, au milieu des trophées de l'Armée Française.

En le saluant, élevons nos pensées vers tous ceux tombés glorieusement au Champ d'Honneur, Officiers, Sous-Officiers, gradés et Goumiers Marocains. Puisse leur sacrifice rayonner dans tous les cœurs.

AUNIS.

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Lorsque mon père, le Lieutenant-Colonel Jean-André FOURNIER a rejoint le paradis des guerriers, en septembre 2001, j'ai fixé sur son cercueil, conformément à ses dernières volontés, un drapeau français et un drapeau chérifien, étroitement mêlés pour l'éternité et dans lesquels il a été inhumé. Ces emblèmes étaient ceux-là mêmes qui avaient flotté sur son dernier poste, à Tanalt, en 1955.

Cet acte résume les raisons pour lesquelles j'ai accepté, à la demande du Général LE DIBERDER, de lui succéder aujourd'hui à la tête de la prestigieuse cohorte que constitue la KOUMIA.

Fidélité à la mémoire de mon père, pour lequel le Maroc figurait au cœur de sa vie d'homme et de soldat.

Fidélité à la mémoire de tous ceux qui, dans le sillage de LYAUTEY, ont contribué à la naissance du Maroc moderne.

Fidélité à l'amitié franco-marocaine, qui, depuis l'appel du roi Mohammed V, en 1939, a donné à la France tant de témoignages de sacrifice pour la Liberté et l'Honneur, sur tous les champs de bataille où furent engagés, côte à côte, soldats français et marocains.

Chargé aujourd'hui d'assumer la tâche délicate de présider à la transition entre les Anciens et leurs descendants, je tiens à saluer avec un infini respect tous ceux et toutes celles qui, au sein de la Koumia, cultivent depuis tant d'années cette amitié franco-marocaine et à assurer mon prédécesseur, le général LE DIBERDER, auquel je ne peux manquer d'associer le souvenir du général FEAUGAS, que je veillerai à préserver ce qu'ils ont bâti avec tant d'abnégation et de persévérance.

Je tiens également à saluer Georges BOYER de LATOUR, fondateur des Descendants, sans lequel cette continuité n'existerait pas aujourd'hui.

Entouré par une équipe de Descendants animés de nombreux projets et d'une grande foi dans l'avenir de notre association, je tenterai de guider la Koumia vers de nouveaux horizons, mais sans jamais oublier que l'avenir trouve ses racines dans le passé.

Le passé des anciens des Goums et des Affaires Indigènes est suffisamment riche pour que l'avenir soit prometteur.

C'est pourquoi je me donne une année pour mettre au point, avec le nouveau Conseil d'administration, les objectifs et les modalités d'une évolution possible de la Koumia, que nous vous soumettrons lors de la prochaine assemblée générale, en 2005.

Il vous appartiendra alors de nous dire si nous sommes sur la bonne voie et à nous encourager à poursuivre...

Inch Allah !

Le Général (2^e section) Henry-Jean FOURNIER

Le Général Henry-Jean FOURNIER



Henry-Jean FOURNIER est né le 28 juillet 1945 à Alger, dans une famille implantée depuis de nombreuses années en Algérie. Mais il aurait tout aussi bien pu naître à Mogador (Essaouira) où son père servait alors en qualité de jeune aspirant récemment sorti de l'École de Cherchell, dans une unité de Tirailleurs.

La première partie de son enfance se déroule ensuite au Maroc, au gré des affectations successives de son père, tout d'abord au 8^e R.T.M., dans les garnisons de Rafsail, Meknès et Midelt.

Puis, lorsque le Lieutenant FOURNIER rentre d'Indochine après avoir vécu la tragédie de la RC 4 et de Cao Bang, aux côtés des Goums marocains, la famille découvre la vie des Affaires Indigènes et nomadise entre différents postes, dans le sud marocain (Cercle de Tinit).

Souk El Arba des Aït Baha, puis Anzi, Akka (au moment du douloureux épisode du Capitaine MOREAU), et enfin Tanalt, sont autant de souvenirs qui jalonnent cette époque.

Revenu en Algérie en 1955, Henry-Jean FOURNIER y poursuit ses études, avant d'être rapatrié en France en 1961 et de rejoindre le Prytanée militaire de La Flèche pour y préparer Saint-Cyr, où il intègre en 1965, au sein de la promotion " Lieutenant-Colonel DRIANT ".

Ayant choisi l'infanterie métropolitaine à sa sortie d'école, il va servir successivement au 150^e régiment d'Infanterie à Verdun, puis au 126^e régiment d'infanterie à Brive, avant d'être nommé instructeur aux Écoles de

Coëtquidan et de suivre les cours de l'École Supérieure de Guerre en 1981.

Il sert ensuite à l'état-major du 2^e Corps d'armée à Baden-Baden (RFA), puis au 152^e Régiment d'infanterie à Colmar et à l'état-major de la 27^e Division alpine à Grenoble.

Promu au grade de Colonel en 1989, il reçoit l'année suivante le commandement du 152^e régiment d'infanterie, à Colmar, puis rejoint l'état-major de l'armée de terre à Paris où il prend la direction du bureau de préparation opérationnelle.

En 1997, il est désigné pour assumer, durant une année, à Sarajevo, les fonctions de chef d'état-major du général commandant les forces françaises en ex-Yougoslavie.

À son retour, il est nommé chef d'état-major de la région militaire de Bordeaux et promu au grade de général de brigade le 1^{er} janvier 1999.

Il quitte le service le 31 décembre 2000 et se retire en Dordogne, pays de sa femme, où il réside.

Le Général Henry-Jean FOURNIER est officier de la Légion d'Honneur.

Il est titulaire de divers degrés de langue (arabe, espagnol) et du diplôme d'études supérieures spécialisées de défense de l'université de Paris II. Il a été auditeur de la session régionale de l'IHEDN qui s'est tenue à Metz, en 1986.

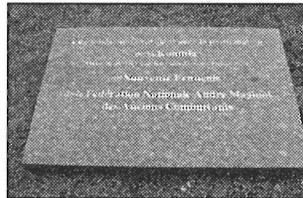
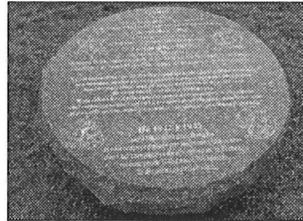
Il est marié et père de trois enfants.

Il a adhéré à la Koumia, en qualité de descendant, en 1981.

CONGRÈS NATIONAL 2004

C'est à la Croix des Moinats que la Koumia avait choisi de tenir son congrès.

Ce haut lieu des combats des Tabors en 1944 sur lequel fut érigé notre Monument National est devenu le témoin d'une étape de la plus haute importance pour la Koumia :



Le monument et deux des nouvelles stèles.

Les anciens transmettent la flamme aux descendants

Les éditoriaux de nos généraux, l'admirable compte-rendu de ce congrès par le Capitaine SCOTTON, les procès verbaux des conseils et assemblée générale, les nombreuses photographies permettront à ceux, nombreux, qui étaient présents mais aussi à ceux qui malheureusement n'avaient pu venir, de retrouver l'atmosphère de grande camaraderie, de profonde amitié, de mémoire et d'espoir qui présidait à ce congrès.

Qu'en soit remercié et félicité notre ami le Capitaine Mario SCOTTON, président de la section des Marches de l'Est.

Assisté de son vice-président, Marc THIABAUD et du Commandant Philippe SORNAT, aidé par ses nombreux amis Goumiers, entouré de la présence discrète mais oh combien efficace de son épouse et de son fils le Docteur SCOTTON, il sut avec calme et talent préparer ce congrès. Il parvint surtout à le réussir pleinement.

L'organisation était parfaite, l'accueil à la gare et dans les hôtels très chaud. Les retrouvailles de nombreux amis venus de loin, l'hospitalité des Vosgiens,

la qualité de l'hôtellerie et de ses tables rapprochèrent les uns et les autres.

Enfin la haute tenue de la cérémonie à la Croix des Moinats ne fit que mettre en valeur ce haut lieu, s'il en était besoin.

Nos camarades Goumiers revêtus de leur djellabas, les allocutions prononcées, les prières récitées en français et en arabe, la présence de jeunes Marocains, l'excellente fanfare, tout contribuait à donner à cette cérémonie le sens de notre rencontre et de notre raison d'être en ce jour : la passation de pouvoir aux descendants.

Même la pluie et la neige étaient de la partie, rappelant aux anciens qu'il y a 60 ans, ils se battaient dans ces forêts et montagnes dans la neige et dans le froid.

Qu'il était émouvant de voir notre ami SCOTTON revêtu de sa djellaba et coiffé de son vieux calot réciter sous des trombes d'eau la prière pour nos Goumiers.

Merci Capitaine SCOTTON, 60 ans après vous avez remporté une nouvelle victoire au Col de la Croix des Moinats, achevant ainsi en apothéose votre " temps de commandement " à la tête de cette section des Marches de l'Est, créée en son temps par le Colonel VIEILLOT ;

Bon vent au Commandant Philippe SORNAT qui vous succède et à son vice-président, Marc THIABAUD.



Le Commandant Philippe SORNAT reçoit le fanion des "Marches de l'Est" des mains du Capitaine SCOTTON.

Le Congrès présenté par le Capitaine SCOTTON.

La section des MARCHES DE L'EST a eu la mission d'organiser la cérémonie du souvenir du 8 mai 2004 à la Croix des Moinats sous la présidence de Mario SCOTTON et le congrès sous la direction du Commandant Philippe SORNAT, président des descendants.

C'est par un temps très pluvieux que la cérémonie a eu lieu à la Croix des Moinats devant une nombreuse assistance et les congressistes de la Koumia. Elle s'est déroulée en deux parties : la cérémonie officielle devant le monument des Goums et les allocutions des autorités à la salle de polyvalence de la ville de Cornimont, au moment du vin d'honneur offert par la Municipalité.

Le Capitaine Mario SCOTTON, président de la section des Marches de l'Est de la Koumia a accueilli les autorités civiles et militaires :

- Madame Anne-Marie THOUVENOT, (à gauche sur la photo) directeur de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, représentant M. REILLER, préfet des Vosges.
- Monsieur François VANNSON, député des Vosges
- M. le Lieutenant-Colonel BALAY, délégué militaire départemental adjoint
- M. Mohammed ALAOUI BELKHITI, (à droite sur la photo) consul général du Royaume du Maroc à Strasbourg
- M. le Général Le DIBERDER, président national de la Koumia
- M. Gilles CURIEN, Ambassadeur de France, résidant à Cornimont,
- Mesdames et Messieurs les Maires,
- MM. Les Officiers généraux,
- MM. les Officiers,
- Monsieur Jean DENIS, président de l'U.D.A.C. et de l'Union des Médaillés Militaires des Vosges.
- MM. Les commandants de brigades de gendarmerie
- MM. Les présidents des associations patriotiques,
- 15 Goumiers en djellaba, le drapeau de la Koumia porté par M. CHANCERELLE venu de Marguerittes, Montpellier, le fanion du 10° Tabor marocain détenu par la section était dans les mains de Roger AUBERT de Marseille.



De Gauche à droite : M^{me} THOUVENOT, M. CLAUDE, Maire de Cornimont, M. VANNSON député des Vosges, Capitaine SCOTTON, Général LE DIBERDER, M. ALAOUI BELKHITI.

Notre camarade Simon BROCHEREZ a eu la charge du cérémonial et l'union musicale de Basse-sur-le-Rupt a interprété les sonneries réglementaires.

Après le lever des couleurs françaises et marocaines il fut procédé à la lecture de l'ordre du jour n° 11 du général GUILLAUME par Michel RICHARD, ancien Goumier, et l'ordre du jour n° 9 du général de LATTRE de TASSIGNY, par un ancien de RHIN & DANUBE.

La prière du Goumier a été lue par le commandant SORNAT et un Imam a lu en arabe et en français quelques versets du Coran. Le dépôt de huit gerbes a suivi.

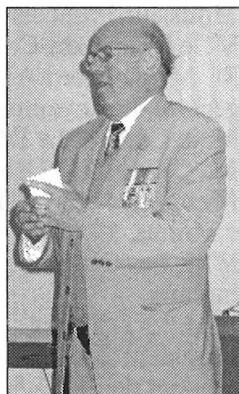
Après la sonnerie " aux Morts ", l'union musicale a interprété l'hymne chérifien et la Marseillaise.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE CAPITAINE SCOTTON

"Au nom de la section des Marches de l'Est, j'ai l'honneur d'adresser tous mes remerciements aux Autorités civiles et militaires, aux Associations patriotiques, aux Vosgiennes et Vosgiens qui se sont joints à nous pour cette cérémonie du souvenir.

Je désire également excuser :

- M. Jacques REILLER, Préfet des Vosges, représenté par Madame THOUVENOT, Directeur de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre,
- Monsieur Christian PONCELET, Président du Sénat, président du Conseil général des Vosges
- Monsieur Gérard BRAUN, Sénateur des Vosges,
- Monsieur le Colonel LION, commandant le 1er Régiment de Tirailleurs à Épinal,
- Monsieur Guy VAXELAIRE, Conseiller général, maire de La Bresse, représenté par M. REY, maire adjoint,
- Monsieur PRIEUR, surintendant du cimetière américain du Quéquément,
- Monsieur le Lt-Colonel DECONFIN, commandant le groupement des gendarmeries des Vosges, représenté par le Lieutenant LANDRE de La SAUGERIE, adjoint au commandant de gendarmerie de Remiremont,
- Monsieur le capitaine FONSECA, commandant la compagnie de gendarmerie à Remiremont,
- Monsieur le Commandant DELAUGERE, commandant l'E.R.C.A. à Saulcy-sur-Meurthe
- Monsieur REGNAULT, délégué général du Souvenir Français des Vosges
- Monsieur LE NEVE, maire de Vagney,
- Monsieur le Général CHOTIN, président de la Légion Vosgienne,
- Monsieur le Capitaine MAYER, président des anciens du C.E.F.I.



Nous sommes réunis chaque année le 8 mai devant ce mémorial élevé à la gloire des Goums marocains que nous honorons.

Notre pensée va également :

- à tous les morts du Corps Expéditionnaire Français en Italie,
- à ceux de la première armée française,
- à tous les combattants alliés tombés au Champ d'Honneur, et notamment aux 5 200 soldats qui reposent dans le cimetière américain du Quéquement, à tous les maquisards morts pour la France et plus particulièrement à ceux dont nos montagnes gardent en maints endroits le souvenir de leur sacrifice pour la liberté.

Nous célébrons en ce jour le 59^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 et d'autre part le 50^e anniversaire de l'érection de ce monument inauguré par le Général GUILLAUME le 13 juin 1954.

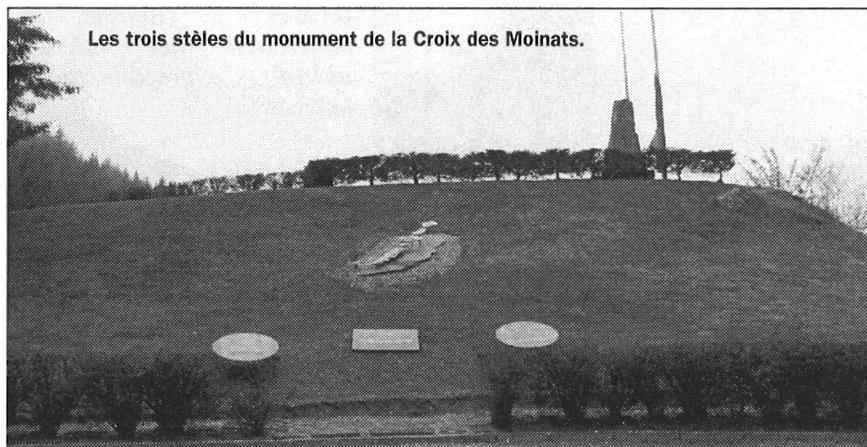
Si vous le permettez, je vais vous lire un extrait de son allocution :

" Vosgiens, nous vous confions ce monument élevé non loin du vallon de la piquante pierre qui vit l'héroïque sacrifice de vos jeunes maquisards en vue des citées martyres de La Bresse et de Cornimont. Il rappellera aux passants l'épopée des Goums et les liens qui unissent les Français et les Marocains, liens que le grand lorrain, le Maréchal LYAUTEY dont la figure ne saurait être absente en ce jour, a si solidement tissés pour que là-bas comme ici, la France demeure grande et aimée."



A droite, le Général LE DIBERDER dépose une gerbe.

Je vous remercie.



Les trois stèles du monument de la Croix des Moinats.

À la suite de cette magnifique cérémonie sous une pluie et une neige qui rappelait aux anciens Goumiers les Vosges de 1944, Monsieur CLAUDE, Maire de Cornimont, nous réserva le plus chaud des accueils en sa mairie.

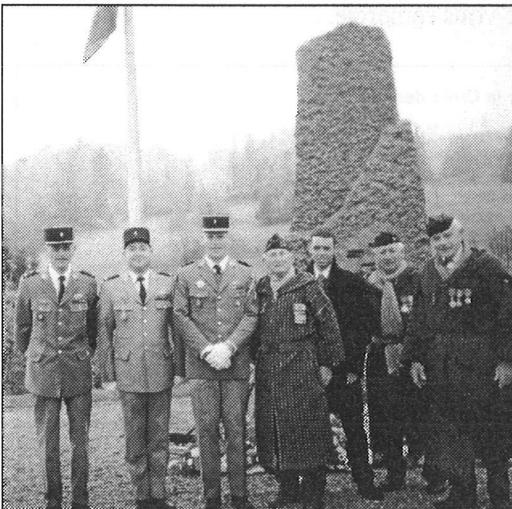
Au cours du vin d'honneur l'assistance a entendu les allocutions de Monsieur le Maire, du Consul général du Royaume du Maroc à Strasbourg, du Général Le DIBERDER, du député des Vosges, du directeur de l'O.N.A.C. représentant le Préfet des Vosges.

Tour à tour les autorités ont rappelé le sacrifice suprême de tant de soldats marocains et de toutes nationalités tombés au champ de bataille pour la liberté de la France, la nôtre et celle des générations à venir. Puissent ces vies perdues, ce sang versé

et ces souffrances endurées nous rappeler que nous devons tout faire pour préserver la paix autour de nous et dans nos cœurs.

La passation de la présidence de la section entre le Capitaine SCOTTON sortant et le Commandant SORNAT entrant, a fait l'objet de la remise du fanion du 10^e Tabor marocain, en présence du drapeau de la Koumia.

S'adressant ensuite plus particulièrement au Capitaine SCOTTON, le député VANNSON lui a remis la médaille de l'Assemblée Nationale en ces termes : "*Homme de conviction aux valeurs militaires profondément ancrées*".

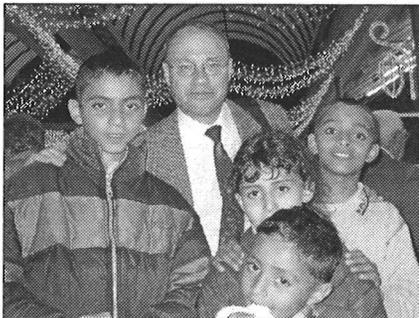


De gauche à droite :
 Adjudant-Chef (R) THIABAUD,
 Adjudant ALVERHNE (35^e RI)
 Lieutenant COZETTE (110^e RI),
 Adjudant-Chef AUBERT, B. SORNAT,
 Adjudant-Chef SARTRANC,
 Adjudant-Chef BROCHEREZ (porte
 fanion de la section).

Adjudant-Chef CHANCERELLE et le drapeau de la Koumia.



Didier ROCHARD et de jeunes marocains de la BRESSE.



**Ci-dessus le Capitaine et Madame SCOTTON
Ci-dessous l'Adjudant-Chef BRES.**

Goumiers de la section présents :
SCOTTON et Mme, BROCHEREZ,
MUNIER, AUBERT, LEDUC et
Mme, SORNAT Philippe et Mme,
RICHARD, GERARD, MAVON,
JANOT, SARTRAN et Mme,
THIABAUD, ANGST et Mme,
MICHEL et Mme, GUERDER,
SCOTTON fils, ALVERHNE ;

Également en djellaba, venus des
congressistes : BRES,
CHANCERELLE.

Excusés : Lt-Colonel VIEILLOT,
SARRAUTE, VERDUN,
SILVESTRE, MANGE, MAUFFRAY,
ESPINASSE, LAMBOLEY,
HEMERT, PIERRET, FOSTEL.

*Lire article : " Pourquoi un monument
national à la Croix des Moinats "
(Rubrique Histoire – Mémoire, page 57)*



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU 8 MAI 2004

Le conseil s'est réuni le 8 mai 2004 à 10 heures dans la salle de conférences de l'Hôtel des Vallées à La Bresse.

Le conseil étant au complet compte tenu des pouvoirs reçus, le Général Le DIBERDER ouvre la séance.

Il demande que soit observée une minute de silence et de recueillement à la mémoire de nos disparus, et particulièrement du Général FEAUGAS qui nous a quitté l'an dernier.

- Le procès-verbal du conseil du 10 février 2004 est approuvé à l'unanimité.

- Les comptes arrêtés au 30 avril 2004 sont approuvés à l'unanimité (*le budget 2004 présent dans la Koumia No 170 page 9 a été modifié lors du conseil d'administration du 15 juin. C'est ce budget modifié qui est présenté dans les pages suivantes. N.D.L.R.*)

- Explication est donnée des travaux réalisés au bas de la butte du monument de la Croix des Moinats : le projet était de réaliser, pour les poser au bas de la butte du monument, cinq stèles en granit de la région dont les textes gravés permettraient aux visiteurs de bien saisir toute la signification de notre monument.

À ce jour trois stèles ont été réalisées et posées pour le 8 mai, grâce à des subventions reçues (voir photos).

Les deux autres stèles seront réalisées dès que la Koumia recevra des subventions attendues.

- Cotisations : A ce jour 338 adhérents sur 612 ont réglé leurs cotisations 2004. Appel pressant est fait aux retardataires pour qu'ils se mettent à jour.

- Le Colonel MAGNENOT nous informe de la nomination de Micheline MAURER comme vice-présidente de la section Rhône-Alpes en remplacement de Madame VERRIER qui a quitté la région.

Remerciements sont exprimés à Madame VERRIER pour la mission qu'elle a admirablement accomplie auprès du Colonel MAGNENOT ; félicitations sont adressées à Micheline MAURER ;

- Le Général Le DIBERDER confirme au conseil son intention de mettre un terme à sa fonction de président de la Koumia. Il confirme également que Madame de MAREÛIL et Xavier du CREST de VILLENEUVE ont demandé à être déchargés de leurs fonctions au sein du bureau de la Koumia.

- Le Général propose que soit procédé à un renouvellement du conseil de la Koumia. Certains membres ont souhaité ne pas se représenter : Le général Le DIBERDER, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le Commandant BOYER de LATOUR, le Lieutenant-Colonel de BOUVET, l'Ambassadeur BUCCO-RIBOULAT, Madame de MAREÛIL, M. Jean SLIWA, Madame Claudine ROUX. Des membres sortants ont souhaité se représenter : Contrôleur Général Claude SORNAT, Colonel ALBY, Colonel BOUDET, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jocelyne MULLER, Colonel HOGARD, Colonel de SAINT-BON, Colonel Daniel SORNAT, Général SPILLMANN.

Enfin, de nouvelles candidatures se sont proposées :

Madame Camille CHANOINE, Lieutenant COZETTE, Xavier du CREST de VILLENEUVE, Madame Martine DUBOST, le Général Henry-Jean FOURNIER, Madame Marie GALLEGO-LECOMTE, M. Gérard LE PAGE, Madame Marie-France de L'ESTANG, M. Max de MAREUIL, Madame Nicole PANTALACCI, M. Didier ROCHARD.

Le nouveau conseil tel qu'il sera proposé au vote de l'assemblée générale se compose comme suit. Il sera élu lors de l'Assemblée Générale pour une durée de quatre ans, conformément aux statuts :

Colonel Henry ALBY
 Colonel Michel BOUDET
 Madame Camille CHANOINE
 Gérard de CHAUNAC-LANZAC
 Lieutenant Gilles René COZETTE
 Xavier du CREST de VILLENEUVE
 Madame Martine DUBOST
 Général Henry-Jean FOURNIER
 Madame Marie GALLEGO-LECOMTE
 Colonel Jacques HOGARD
 Gérard LE PAGE
 Madame Marie-France de L'ESTANG
 Max de MAREÛIL
 Madame Jocelyne MULLER
 Madame Nicole PANTALACCI
 Didier ROCHARD
 Colonel Henri de SAINT-BON
 Contrôleur Général Claude SORNAT
 Colonel Daniel SORNAT
 Général Nicolas SPILLMANN

soit : 20 membres (17 descendants dont 6 descendants et 3 anciens)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

COMPTE D'EXPLOITATION AU 30 AVRIL 2004

DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 108
LOYERS ET CHARGES	3 116
EDF/ ASSURANCES	59
TEL/INTERNET/TELECOPIES	218
AFFRANCHISSEMENTS	1 243
FRAIS DE BANQUE	45
FOURNITURES	654
DEPLACEMENTS	1 300
IMPOTS	-4 527
ACTION SOCIALE	5 515
AIDES (MAROC)	5 340
PLAQUES - GERBES	175
TRAVAUX (MONUMENTS)	0
COMMUNICATION	2 787
BULLETTIN / EDITION	2 380
ACHATS (LIVRES...)	407
RELATIONS EXTERIEURES	3 757
A G / CONSEILS D' ADMINISTRATION	3 507
FRAIS ASSOCIATION PROVINCE	65
FRAIS RC 4	0
AIDE MUSEE DES GOUMS	0
COTISATIONS	185
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0
TOTAL	14 167
EXCEDENT / DEFICIT	3 036
	13 606
	246
	1 500
	2 524
	1 500
	122
	0
	-2 296
	17 202

SITUATION AU 30 AVRIL 2004

ACTIF	ACTIF BRUT 30/04/04	AMORTIS	ACTIF NET 30/04/04	ACTIF NET 31/12/03	PASSIF	30/04/04	31/12/03
MOBILIER	76	76	0	0			
STOCKS	6 340		6 340	6 340	REPORT EXCEDENT PRECEDENT	271 206	277 322
TIMBRES	23		23	23			
PORTEFEUILLE	259 804		257 508	259 804	EXCEDENT / DEFICIT PERIODE	3 035	-6 116
COMPTE EPARGNE	393		393	851	CHARGES A PAYER	4 415	8 942
DISPONIBLE ET CAISSE	14 422		14 422	13 120			
TOTAL	281 028	76	278 656	280 146	TOTAL	278 656	280 146

RÉALISÉ 2003 - BUDGET RÉESTIMÉ 2004

DEPENSES	RÉALISÉ 2003	RÉESTIME 2004	ÉCART	RECETTES	RÉALISÉ 2003	RÉESTIME 2004	ÉCART
FONCTIONNEMENT	13 023	14 645	1 622				
LOYERS ET CHARGES	8 573	9 100	527	COTISATIONS	17 204	21 000	3 796
EDF/ASSURANCES	-806	770	1 576	DONS	674	1 700	1 026
TEL/INTERNET/TELECOPIES	665	650	-15	SUBVENTIONS	0	7 200	7 200
AFFRANCHISSEMENTS	1 098	1 500	402	PARTICIPATIONS (CONGRES, REPAS)	7 067	8 000	933
FRAIS DE BANQUE	71		-71	PRODUITS FINANCIERS	13 605	14 000	395
FOURNITURES	560	600	40	INSIGNES / FOULARDS / LIVRES	1 910	1 600	-410
DEPLACEMENTS	1 502	2 000	498	VARIATION DE STOCKS	-2 490		2 490
IMPOTS	1 360	25	-1 335	RÉÉVALUATION DE PORTEFEUILLE	-2 368		2 368
ACTION SOCIALE	6 528	6 300	-228				
AIDES (MOROCCO)	5 340	6 000	660				
PLAQUES - GERBES	1 188	300	-888				
TRAVAUX (MONUMENTS)	0	7 800	7 800				
COMMUNICATION	12 611	9 800	-2 811				
BULLETIN / EDITION	12 611	9 000	-3 611				
ACHATS (LIVRES.)	0	800	800				
RELATIONS EXTERIEURES	9 556	10 100	544				
RECEPTIONS/AG -CA	9 343	8 000	-1 343				
AIDE MUSEE DES GOUMS	0	1 600	1 600				
COTISATIONS-DIVERS	213	500	287				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0	0	0				
TOTAL	41 718	48 745	7 027	TOTAL	35 602	63 400	17 798
EXCEDENT/DEFICIT	-6 116	4 655	10 771				

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 MAI 2004

Convoquée à l'occasion du Congrès national annuel, l'Assemblée Générale de la Koumia s'est réunie le 8 mai 2004 à 11 h 30 à la suite du Conseil qui l'a précédée.

Le Général Le DIBERDER déclare l'Assemblée ouverte compte tenu du nombre des adhérents présents et des pouvoirs reçus.

Le Général Le DIBERDER demande que soit observée une minute de silence et de recueillement à la mémoire de nos disparus, et particulièrement du Général FEAUGAS qui nous a quitté l'an dernier.

- Le procès verbal de l'Assemblée Générale 2003 est approuvé à l'unanimité.
- Les comptes 2003 présentés lors du conseil du 10 février 2004 et parus dans le n° 170 sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné au Trésorier.
- Le budget 2004 est approuvé à l'unanimité.
- Composition du Conseil d'Administration : Le général Le DIBERDER présente la composition du nouveau conseil de la Koumia et invite l'assemblée à élire ce Conseil.

L'assemblée, à l'unanimité, élit les vingt candidats tels qu'ils apparaissent dans le procès verbal du Conseil du 8 mai. (voir pages précédentes).

Parmi ces élus, le Général FOURNIER a posé sa candidature à l'élection du président de la Koumia.

Le Général Le DIBERDER exprime ses vifs remerciements aux membres du conseil sortant, ainsi qu'aux membres du bureau, pour l'excellent travail qu'ils ont fourni. Il félicite les conseillers élus, se réjouissant que son fidèle collaborateur, Xavier du CREST de VILLENEUVE, fasse partie de ceux ci.

Il propose la candidature du Général FOURNIER pour le remplacer à la tête de la Koumia. Cette proposition sera présentée au vote du Conseil qui se réunira le 25 mai prochain.

La reconnaissance du Général Le DIBERDER s'adresse particulièrement aux vice-présidents sortants, Jean de ROQUETTE-BUISSON, pilier de notre association, ancien secrétaire général qui a su apporter à la Koumia son dynamisme, son expérience et la sûreté de son jugement, à Georges BOYER de LATOUR. Le Général Le DIBERDER rappelle qu'il fut le créateur et le président de l'association des descendants. Il a œuvré avec dynamisme et intelligence pour les rassembler : *"Si aujourd'hui nous pouvons leur confier le témoin en toute sérénité, nous le devons pour beaucoup au commandant BOYER de LATOUR."*

Le Général Le DIBERDER rappelle, s'il en était besoin, le travail considérable de nos dévoués présidents de section et de leurs vice-présidents. Ils maintiennent loin du Siège l'esprit de la Koumia à l'occasion de réunions régulières de leurs adhérents, de leur présence aux manifestations ou lors des obsèques de camarades.

Le Général Le DIBERDER remercie nos vaillants porte-drapeau, Michel JENNY se déplaçant d'Orléans, M'Hamed AOUROU, notre fidèle Goumier, sans oublier l'incomparable et si dévoué Jean SLIWA qui tant de fois, revêtu de sa djellaba, coiffé de son képi, la barbe au vent, portait haut et avec fière allure le drapeau de la Koumia lors de grandes cérémonies, aux Invalides en particulier.

Enfin, le Général Le DIBERDER se tournant vers les membres du bureau rappelle la tâche lourde qui est la leur et le concours précieux qu'ils lui ont tous et toujours apporté au long de sa présidence.

Voyage au Maroc

Ce projet fera l'objet d'une réflexion après l'élection du Président de la Koumia.

Le nouveau conseil se réunira le 25 mai pour élire son président – candidat Général FOURNIER – et son bureau.

Le Général Le Diberder prononça alors une allocution :

C'est à l'Assemblée Générale de Caen que le Général LECOMTE me demanda de faire partie de votre conseil d'administration.

Directeur du Musée de l'Armée depuis 1976, le Général LUCASSAU cherchait à créer la Fondation pour protéger les collections installées en 1956 au château de Montsoreau. À l'époque j'arrivais à l'École de l'Armée Blindée Cavalerie à Saumur. Je mis le Général LUCASSAU en rapport avec le bureau K du ministère de la Défense, permettant de régler les problèmes de la Fondation.

Le président du Conseil Général du Maine et Loire ayant décidé de retirer à la Koumia la jouissance du château de Montsoreau il fallait trouver un endroit pour loger les collections. Le Général FEUGAS me demanda de m'en occuper.

Soutenu par le cabinet du Ministre de la Défense, la Koumia trouva le point de chute à l'EAI ; École d'application de l'Infanterie de Montpellier, qui trouvait pour cette occasion de restructurer complètement son Musée. Il accueillit les collections du Musée de Montsoreau. Tout est maintenant en ordre sous la responsabilité et l'œil vigilant du Colonel SORNAT ;

C'est à l'Assemblée Générale de Pau que le Conseil d'Administration me

désigna pour succéder au Général FEAUGAS nommé Président d'Honneur de la Koumia.

Avec lui, nous avons pu participer à Bordeaux à une importante exposition, les représentants du Royaume du Maroc nous demandèrent de la présenter à Rabat.

Avec le Colonel CHARRUIT, je me déplaçais à Rabat et organisais avec le Général KADIRI alors auprès de Sa Majesté HASSAN II, les réceptions et le voyage. L'IGESA du Ministère de la Défense se chargeait de l'organisation du voyage au Maroc. Nous avons prévu un périple à partir de Marrakech, Casablanca, Rabat, Meknès, Fez, Ksar es Souk, Ouarzazat et repartions du terrain d'aviation de Marrakech.

Ce voyage laissa à tous les participants un excellent souvenir.

Le deuxième événement important à retenir concernait l'inauguration du Musée des Goums à Montpellier. Son installation et la reconstruction du Musée de l'Infanterie me permit de demander aussi l'installation du Musée des Sahariens, la Nakhala, dont on m'avait demandé de m'occuper. Je le faisais d'autant plus volontiers que je me souvenais de mon oncle Jean, frère de mon père, tué accidentellement alors qu'il commandait la Compagnie de la Saoura.

Je déposais au Musée des Goums la Koumia d'honneur remise par Sa Majesté HASSAN II lors de l'audience qu'il nous avait accordée, je lui avais remis les trois volumes de notre histoire reliés spécialement pour lui.

Le Général FEAUGAS assistait à cette audience, il était à l'origine de cet important travail qui relate notre histoire. Nous avons projeté une suite et nommé une commission pour la poursuite de ce travail. Le Colonel SORNAT de Montpellier est au courant et doit suivre ce projet.

Nous entretenons avec l'Ambassade du Royaume du Maroc une amitié d'une grande qualité. Tous les membres de cette ambassade suivent nos projets et nos travaux.

Nous devons veiller à conserver et à développer ces liens.

L'Ambassadeur, Monsieur ABOUYOUB, a lancé l'idée de susciter au Maroc la création d'une Koumia marocaine, suivant les principes qui ont présidé à la création de notre association.

Il existe au Maroc la Fondation Hassan II qui regroupe les anciens combattants originaires de tous les pays où des Marocains servirent, y compris dans les rangs de l'Armée de Libération qui œuvra pour le retour de Mohamed V.

La Commission d'Histoire Militaire Marocaine a son rôle à tenir, son président le Général ARROUB suit avec grande attention ces projets. Personnellement il m'a toujours manifesté une grande confiance et a

toujours sollicité ma participation à ses travaux.

J'ai donc fait le point des réalités d'aujourd'hui.

Maintenant je tiens à exprimer à tous ceux qui m'ont soutenu et aidé combien j'ai apprécié l'ambiance de grande amitié et de confiance que tous ont su entretenir autour de moi pour faciliter notre tâche et maintenir cette atmosphère de confiance et d'amitié.

En arrivant je trouvais un bureau où DELACOURT, CHARRUIT, Germaine de MAREÛIL, MULLER notre " bou Sendouq ", travaillaient avec calme et ponctualité. Le bulletin sortait avec régularité entretenant les liens entre nous. Les descendants réunis et animés avec efficacité par Georges de LATOUR nous avaient rejoint et s'intéressaient à nos projets. Marie GALLEGO, fille du Général LECOMTE réussit à réaliser une enquête pour connaître les perspectives d'avenir pour l'action de la Koumia. Le questionnaire rempli répondait aux problèmes que nous nous posions. Le Général FOURNIER participa à ce travail. Il énonça des idées importantes.

Madame Jocelyne MULLER qui connaissait le problème de notre trésorerie accepta d'assurer les fonctions de son père après le décès de Monique BONDIS, une très chère amie depuis notre enfance qui m'avait rejoint et tenu ce poste si important. Avec Monique je me retrouvai en famille, j'avais servi son père d'abord à la 4^e DMM, ensuite à Saïgon où il m'avait désigné pour le rejoindre alors que je commandais le 22^e Goum en pays thaï.

Le rôle du trésorier est souvent compliqué par la nécessité qu'il rencontre de rappeler aux retardataires le règlement de leurs cotisations, force vive de notre association.

Toujours à notre bureau nous aimons nous retrouver et veiller aux problèmes que nous avons à résoudre. Grâce à Germaine de MAREÛIL, la plus ancienne de l'équipe, grâce au dévouement des collaboratrices et des collaborateurs qui avec elle m'ont accompagné depuis que j'ai pris la présidence de la Koumia, c'est dans l'amitié et dans la sérénité que le travail s'est accompli.

Mais il faut savoir qu'il est important pour nous tous de faire appel à de nouveaux responsables si la Koumia veut poursuivre son action, s'adapter et progresser dans l'avenir. Le passé, notre passé est riche mais nous avons la certitude qu'il convient de ne pas se contenter de revivre notre passé, mais de réfléchir et d'analyser les conditions qu'impose l'avenir si nous voulons conserver la mission de nos anciens de servir l'avenir de l'histoire. Il nous faut continuer de réaliser cette mission dans l'amitié que nous devons conserver entre le peuple du Maroc et le peuple de France et pour la dernière fois, permettez-moi de vous dire gaiement...

YA ALLAH U ZID-OU L'GUDDAM.

Je voudrais maintenant vous lire le message que m'a adressé Jean DE ROQUETTE-BUISSON à l'intention de tous ses amis de la Koumia :

Fraternité de la Resurrection-16140 Marcillac – Lanville

"Mon Général,
Mon cher Président
Mes chers camarades

À la veille de l'importante assemblée générale que vous allez tenir à La Bresse, je tiens à vous assurer de la fidélité de mon attachement et vous demande de croire à tous les vœux que je forme pour la réussite de votre projet d'avenir. Et en raison du nouveau sens que je donne à ma vie, je demande à l'Esprit Saint de vous éclairer, et à vous tous de croire à l'assurance de mes prières et de celles de ma communauté pour la continuation de l'œuvre entreprise par notre association.

Une messe sera dite à toutes vos attentions.

Zid ou l'guddam"

Frère Jean Baptiste de ROQUETTE- BUISSON

Le Colonel ALBY et Gérard de CHAUNAC, au nom des membres du conseil et de ceux de la Koumia, exprimèrent avec cœur et chaleur toute la reconnaissance que lui doit notre association pour l'esprit qu'il insuffla, pour le talent avec lequel il développa les relations privilégiées et très amicales avec l'ambassade du Royaume du Maroc et enfin pour l'action qu'il mena au cours de sa présidence pour aboutir aujourd'hui au passage à nos descendants du flambeau de la Koumia.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU 25 MAI 2004

Le conseil élu lors de l'Assemblée Générale du 8 mai s'est réuni le 25 mai 2004 à 8 heures dans une salle de conférences du Cercle des Armées à Paris, afin de procéder à l'élection du président de la Koumia, des vice-présidents et du bureau.

Un seul conseiller, le Général Henry-Jean FOURNIER s'est porté candidat à la présidence. En quelques mots, il se présente au Conseil (se reporter à la page 7).

Le conseil est invité à voter, soit au scrutin secret, soit à main levée. Tous les membres du conseil choisissent le vote à main levée et élisent à l'unanimité, moins une voix Henry-Jean FOURNIER, Général de Brigade (2^e Section) comme président de la Koumia en remplacement du Général Le DIBERDER.

Le nouveau président propose aussitôt que soient élus :

Président d'honneur : le Général Le DIBERDER

Il propose d'élire :

Vice-présidents d'honneur : M. Jean de ROQUETTE-BUISSON

Le Commandant Georges BOYER de LATOUR

Le conseil a élu à l'unanimité leur ancien président et ses deux compagnons.

Le conseil choisit parmi ses membres trois vice-présidents :

Le contrôleur Général Claude SORNAT

Le Colonel HOGARD

Xavier du CREST de VILLENEUVE

Le bureau est ainsi formé après appel à candidatures :

Secrétaire général : M^{me} Martine DUBOST

adjointe : M^{lle} Antoinette-Marie GUIGNOT

Trésorier général : M^{me} Jocelyne MULLER

adjointe : M^{me} Camille CHANOINE

Le Général FOURNIER donne la parole au conseil.

Sont abordés les problèmes de changement de bureau, de projet de voyage au Maroc...

Le Général FOURNIER propose d'examiner un à un ces problèmes lors de réunions prochaines.

Il convoque aussitôt le Bureau à se réunir à son siège le 14 juin, et le Conseil le 15 juin au " Cercle des Aveugles de Guerre ".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Général FOURNIER invite les

membres du Conseil et leurs époux ou épouses, ainsi que des amis à se réunir autour du Général et de Madame Le DIBERDER à un cocktail amical préparé dans un salon voisin.

À ce cocktail, l'un de nos plus anciens, notre ami Stanislas MIKCHA et son épouse se joignirent à nous, venus saluer le président d'honneur et le nouveau président.

Le Général FOURNIER exprime combien il ressent, en tant que descendant, l'honneur de succéder à d'illustres anciens tels que le Général Le DIBERDER et le Général FEAUGAS. Il évoque le souvenir de son père, le Colonel FOURNIER qui fut président d'une section de la Koumia.

Il s'engage enfin à poursuivre l'œuvre des anciens, à préserver la mémoire d'un passé glorieux vécu avec nos frères marocains, et à préparer et poursuivre l'avenir de notre association dans le cadre de relations étroites avec le Maroc.

Martine DUBOST, au nom des descendants s'adresse en ces termes au Général et à Madame Le DIBERDER :

*"Les descendants de la Koumia au Général Georges Le DIBERDER :
" Général,*

Ce soir nous sommes tous réunis pour élire notre nouveau président, le Général FOURNIER à qui nous souhaitons la bienvenue et longue vie à la Koumia.

Il est inutile de vous dire combien nous sommes tristes de vous voir partir, tout en comprenant très bien la décision que vous avez prise et les raisons évoquées à plusieurs reprises de " passer le flambeau " à un de vos descendants.

Nous allons avoir beaucoup à apprendre pour essayer de suivre la voie royale au Maroc... que vous nous avez tracée, mais nous tâcherons de faire de notre mieux pour continuer ce que vous avez entrepris, afin que la Koumia vive encore longtemps. Nous savons que vous serez toujours à nos côtés pour nous aider et nous conseiller et nous vous en serons éternellement reconnaissants.

Le temps nous faisant défaut, nous ne pouvons vous remettre ce soir, le souvenir que nous aurions aimé vous offrir. Permettez-nous, Général, de vous donner seulement un " Bon " pour une reproduction du fanion de la Koumia que le bureau, le conseil d'administration et tous vos amis vous remettront au cours du prochain dîner qui nous réunira tous autour de vous.

Nous n'oublions pas l'immense gentillesse et la présence toujours affectueuse et indispensable dont Marie-Thérèse nous a tous entourés, qu'elle en soit remerciée par tous les descendants ! "

Paris le 25 mai 2004

Martine DUBOST
Descendante

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15 juin 2004

Le Conseil d'administration de la Koumia s'est réuni le 15 juin 2004 à 18 heures au cercle de l'Union des Aveugles de guerre (U.A.G.), à Paris.

Il était placé, pour la première fois, sous la présidence du général FOURNIER.

Étaient présents :

le Colonel Henri ALBY et Gérard de CHAUNAC

Camille CHANOINE, Martine DUBOST, Jacques HOGARD, Gérard LE PAGE, Marie GALLEGO, Jocelyne MULLER, Nicole PANTALACCI, Henri de SAINT-BON et Claude SORNAT.

Membres absents ayant envoyé une procuration : Xavier du CREST de VILLENEUVE, Michel BOUDET et Daniel SORNAT.

Après les civilités d'usage, le Président précise que, conformément aux statuts et afin de faciliter les travaux du Conseil, seuls les membres du C.A. participeront dorénavant aux réunions proprement dites.

Afin de régulariser la situation de Antoinette-Marie GUIGNOT qui a été désignée comme secrétaire générale adjointe sans être membre du C.A., le Président demande au Conseil de la co-opter au sein du Conseil. Son admission officielle au sein du C.A. sera présentée à la prochaine assemblée générale.

Décision du Conseil 2004/06/A

Le Conseil, à l'unanimité, co-opte Antoinette-Marie GUIGNOT au sein du Conseil d'administration.

Mise en œuvre : Secrétaire générale, pour inscription à l'ordre du jour de la prochaine A.G.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. Calendrier des cérémonies commémoratives en 2004

11- S'agissant des cérémonies commémorant l'action du C.E.F.I. en Italie, Claude SORNAT rappelle que la Koumia a été bien représentée.

12- S'agissant des cérémonies commémorant le 60^e anniversaire du débarquement en Provence, le Président souhaite qu'il n'y ait qu'un seul représentant de la Koumia lors des diverses réunions préparatoires. En conséquence :

- jeudi 17 juin, Gérard LE PAGE représentera la Koumia à Toulon

- mardi 29 juin Claude SORNAT représentera la Koumia à la réunion organisée par le Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, aux Invalides, à Paris
- jeudi 1^{er} juillet, Claude SORNAT représentera la Koumia à la réunion organisée par la DPMA, rue de Bellechasse à Paris.

Le Président précise ensuite les dates des différentes cérémonies, en demandant qu'elles figurent dans le prochain bulletin, afin que les Anciens puissent y participer s'ils le désirent.

- samedi 14 août à Draguignan puis au Muy,
- dimanche 15 août au Dramond et à Cavalaire (matin) ; et défilé naval à Toulon (après-midi)
- dimanche 12 septembre à Marseille, à confirmer.

Le Président donne ensuite quelques consignes aux représentants de la Koumia pour la participation à ces manifestations, où il craint que la Koumia soit " noyée " au milieu d'une foule d'officiels.

Il demande que tout soit fait pour qu'une délégation commune soit réalisée avec les vétérans marocains qui seraient présents et pour que les Anciens ayant participé à la Libération de la Provence soient mis à l'honneur.

13 – Le Président fait part de l'élévation de l'ex-adjutant-chef LAROUSSE (aujourd'hui chef de bataillon en retraite) à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Compte tenu du caractère exceptionnel d'un tel événement, concernant notamment un ancien membre du corps des sous-officiers, le Président propose au Conseil que la Koumia offre la plaque de grand officier qui lui sera remise, dans le cas où celle-ci ne serait pas remise et offerte par le Président de la République lui-même, à l'une ou l'autre des cérémonies commémoratives, puisque l'Adjudant-Chef LAROUSSE réside à Marseille et a participé à la libération de cette ville.

Décision du Conseil 2004/06/B

À l'unanimité, le Conseil décide d'offrir la plaque de grand officier de la Légion d'honneur à l'Adjudant-Chef LAROUSSE.

Mise en œuvre : Président

2. Point de la situation financière

À la demande du Président, Jocelyne MULLER, trésorière de la Koumia, présente les comptes de l'exercice 2004, à la date du 1^{er} mai 2004.

S'agissant du budget prévisionnel qui a été présenté lors de l'assemblée générale, le Général FOURNIER estime qu'une surestimation des recettes

produites par l'augmentation des cotisations conduit à un budget excédentaire peu réaliste et peu favorable à la demande éventuelle de subventions, par exemple pour la réfection du monument de la Croix des Moinats. Il demande donc au Conseil de réviser ce budget de la manière suivante :

- cotisations : 17 000 euros au lieu de 21 000 euros
- dons 700 euros au lieu de 1 700 euros

ce qui portera l'ensemble des recettes attendues à la somme de 41 200 euros pour des dépenses prévues de 41 920 euros, soit un déficit envisageable de 720 euros.

Décision du Conseil 2004/06/C

Le Conseil décide, à l'unanimité, de limiter le total des recettes attendues à la somme de 41 200 euros.

Mise en œuvre : Trésorière, qui fera rééditer un nouveau budget 2004 (pour le 1^{er} septembre 2004)

En réponse à une question de Jocelyne MULLER concernant le paiement de la cotisation à la Fédération Maginot, qui n'a pas été effectuée en 2004, le Président confirme que cette cotisation doit être payée pour l'année 2004, confirmant ainsi le maintien de l'appartenance de la Koumia à la Fédération Maginot.

À propos de la Fédération Maginot, le Président confirme à Gérard LE PAGE sa désignation comme représentant de la Koumia à l'occasion du prochain congrès de cette fédération, en raison de son organisation en Avignon. Il précise toutefois qu'il conviendra, à l'avenir de désigner plutôt un membre parisien du C.A. pour représenter la Koumia auprès de cet organisme, afin que celui-ci ait toujours le même interlocuteur.

En réponse à une proposition de la Fédération Maginot de participer à son conseil d'administration, le Président estime que, compte tenu des charges pesant sur les membres du C.A. de la Koumia, il n'est pas utile d'accroître celles-ci par une nouvelle tâche.

Décision du Conseil 2004/06/D

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les dispositions proposées :

- confirmation de l'appartenance à la Fédération Maginot
- paiement de la cotisation 2004
- non-candidature au conseil d'administration de la fédération

Mise en œuvre : Trésorière

Il restera donc à désigner un représentant permanent de la Koumia auprès de la Fédération Maginot.

3. Fonctionnement de la Koumia

Le Président explique qu'après avoir relu attentivement les procès-verbaux des conseils d'administration des quatre dernières années, il a inventorié un certain nombre de questions qui méritent d'être approfondies et auxquelles il souhaite voir donner rapidement une réponse, afin de faciliter le bon fonctionnement de la Koumia, au moment où une équipe largement renouvelée se met en place. Il précise en outre que les remarques effectuées ou les modifications apportées ne constituent en aucune mesure une critique ou une remise en cause de ce qui a été fait, mais que la nouvelle équipe a besoin de clarifier certains points pour pouvoir travailler efficacement.

31- Registre spécial – Le Président souhaite qu'on lui présente, lors de son prochain passage au siège (septembre) le REGISTRE SPÉCIAL, seul document obligatoire imposé par la législation et où sont regroupées les décisions majeures relatives à la vie et au fonctionnement d'une association (responsable secrétaire adjointe).

32- Procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration – Le Président demande que soit ouvert, à compter du 1^{er} juin 2004, un classeur regroupant tous les procès-verbaux des Conseils d'administration. Ce dossier constituera ainsi la référence des décisions prises par le Conseil et permettra de contrôler les suites données à ces décisions. (responsable secrétaire adjointe)

Il précise à ce sujet que toute décision prise par le Conseil doit être actée et enregistrée comme telle, car elle devient exécutoire pour les membres du Bureau de l'association ou pour les membres nominativement chargés d'une mission.

33 – Engagement des dépenses – Le Président insiste notamment sur le caractère impératif de cette action de validation en ce qui concerne les engagements de dépenses et explique qu'il souhaite que les procédures suivantes soient désormais appliquées

- les dépenses de fonctionnement prévues au budget approuvé par le C.A., (par exemple loyers, charges, affranchissement, frais de bureau ordinaires) sont engagées directement par la Trésorière, qui en rend compte au Président.
- toutes les autres dépenses prévues au budget nécessitent l'accord préalable du Président qui " acte " sa décision en annotant la demande présentée, accompagnée d'un devis explicatif.
- les dépenses non prévues au budget doivent faire l'objet d'une demande particulière, motivée et accompagnée d'un devis explicatif, avec tous les éléments permettant de prendre la décision, qui est soumise (sauf

en cas d'urgence) à l'approbation du Conseil d'administration dès lors que la somme concernée excède la responsabilité que le Président accepte d'assumer personnellement (750 euros)

Le non respect de cette procédure entraînera le règlement de la dépense engagée par la personne l'ayant engagée sans autorisation préalable du Président ou du C.A.

Concernant l'attribution éventuelle d'un budget aux présidents de section régionales, le Président estime qu'il n'est pas en mesure de se prononcer actuellement et demande au vice-président Jacques HOGARD de dresser l'inventaire des activités et cérémonies qui exigeraient un financement particulier de la part de la Koumia (action à réaliser pour le 1^{er} octobre 2004)

Décision du Conseil 2004/06/E

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les dispositions arrêtées concernant l'engagement des dépenses de l'association et charge le Président de les faire appliquer.

Mise en œuvre : Président et trésorière, ainsi que tout membre de l'association ayant à engager une dépense.

Décision du Président : Inventorier les besoins financiers des sections régionales.

Mise en œuvre : Jacques HOGARD, pour le 1^{er} octobre 2004

4. Le bulletin

Le numéro 171 du bulletin de la Koumia sera le dernier dont se charge Xavier de VILLENEUVE, que le Président remercie tout particulièrement pour le travail effectué à ce titre, et qui est largement à l'origine du maintien de la cohésion de la Koumia.

Ayant noté quelques volontariats pour assumer cette responsabilité majeure dans la vie de l'association, le Président envisage de charger les intéressés de déterminer les modalités de travail d'une nouvelle équipe qui pourrait comporter :

- un comité de rédaction, comprenant un(e) rédacteur en chef, un(e) secrétaire de rédaction et un(e) ou plusieurs rédacteurs
- un comité de lecture, constitué au maximum de trois personnes (pour limiter les délais de mise au point)

Le Président pense que cette étude devra être complétée par des propositions concernant :

- une éventuelle nouvelle présentation (avec ou sans changement de format)

- un sommaire de principe (définissant la ligne rédactionnelle générale)
- des consignes de rédaction fixant les modalités pratiques pour tous ceux qui souhaitent faire paraître un article dans le bulletin (volume - normes techniques - délais à respecter - etc...)

Le Président demande également que ces propositions fassent l'objet d'un chiffrage approfondi et comparatif avec l'existant en ce qui concerne les coûts d'impression et de diffusion.

Enfin, le Président précise que le Bulletin constituant un vecteur majeur de " l'image de marque " de la Koumia, il se réserve le contrôle général de cette parution et de son contenu.

Il soumettra les résultats de cette étude au Conseil à l'occasion d'une prochaine réunion. En attendant, il est indispensable que le siège " compile " tous les éléments susceptibles d'entrer dans la rédaction du prochain bulletin (n° 172) dont il serait souhaitable d'envisager la parution au plus tard le 15 janvier 2005.

Décision du Président :

1 - Une étude concernant la mise au point de la rédaction du bulletin sera réalisée pour le 1^{er} octobre 2004.

Mise en œuvre : Vice-président Claude SORNAT

2 – Jusqu'à nouvelles dispositions, le siège est chargé de " compiler ", dans une corbeille ouverte à cet effet, les comptes rendus, textes, photos, informations diverses, nouvelles destinées au " carnet ", annonces à faire paraître, etc... et de les faire dactylographier et enregistrer sur traitement de texte.

Mise en œuvre : Secrétaire générale et tous membres du Bureau.

5. L'informatique

L'informatique constitue désormais un instrument incontournable pour gérer et animer une association, notamment lorsque les adhérents de celle-ci sont dispersés sur la totalité du territoire national.

Le Président demande donc à Gérard LE PAGE de mettre en place un " réseau informatique ", permettant de relier les principaux responsables :

- membres du Conseil d'Administration
- présidents des sections régionales (ou un représentant disposant d'une adresse électronique)
- siège de la Koumia (en permutant les ordinateurs)

Le Président lui demande également de faire l'inventaire des matériels existants et de dresser la liste (chiffrée) des éventuels besoins indispensables

pour fonctionner (anti-virus, scanner, graveur, portable, etc...)

Le Président estime également indispensable que la Koumia dispose d'un site Internet. Il demande qu'on lui fournisse tout élément d'identification du site qui aurait existé.

Enfin, le Président précise que le bon fonctionnement d'un réseau informatique repose sur des principes de fonctionnement " militaires ", comportant notamment une seule autorité émettrice et un seul destinataire " pour action ", tandis que les autres destinataires sont " pour information ", ce qui ne les autorise pas à entrer dans la boucle décisionnelle autrement que pour exprimer un avis ou donner une information complémentaire.

Tout autre mode de fonctionnement entraînerait rapidement une anarchie préjudiciable à l'efficacité et à la cohérence de l'action du Bureau.

Décision du Président : il est nécessaire de mettre au point un " réseau informatique " comportant un carnet d'adresses électroniques et des règles d'exploitation. (au plus tôt et pour le 1^{er} octobre 2004 au plus tard)

Mise en œuvre : Gérard LE PAGE

6. Responsabilités diverses

Dans le même esprit de clarification des responsabilités et de recherche d'efficacité, le Président souhaite désigner un certain nombre de membres du CA qui seront " pilotes " d'un dossier ou d'une mission, notamment en ce qui concerne les relations avec divers organismes, afin que ceux-ci puissent facilement identifier leur interlocuteur et qu'un climat de confiance se crée entre eux.

Décision : Le Président désigne les responsables suivants :

- **chargée des relations et de la coordination avec les sections :** Antoinette-Marie GUIGNOT (suppléante : Martien DUBOST), qui fournira au président les cartes indiquant le découpage géographique des sections. Le Président lui demande de veiller tout particulièrement à la diffusion de l'information aux présidents de section, de façon à ce que ceux-ci puissent suivre les travaux et les décisions du siège.

- **chargé des relations avec les organismes institutionnels :** Claude SORNAT (vice-président), auquel il est demandé d'identifier un point de contact dans les organismes concernés et d'établir une relation facilitant l'échange d'informations.

- **chargé des questions de " chancellerie " et de suivi des décorations :** Michel BOUDET, auquel il est demandé de poursuivre le travail entrepris, notamment grâce à ses relations avec le Bureau Central des Archives Militaires de Pau.

- **chargé des traditions et des commémorations** : Jacques HOGARD (vice-président).

- **chargée des relations avec les services de l'Ambassade du Maroc à Paris et l'Ambassade de France à Rabat** : Emmanuelle DETHOMAS (chargée de mission), selon des modalités qui seront à préciser avec le Président, qui se réserve les relations personnelles avec les Ambassadeurs et leurs Attachés de Défense.

7. Voyage au Maroc

Nicole PANTALACCI expose le résultat de ses démarches et soumet au C.A. un premier projet de voyage en mai 2005.

Claude SORNAT fera le nécessaire pour prendre contact avec l'IGESA afin d'étudier la faisabilité du montage du voyage par cet organisme.

Le Président demande que le programme du voyage permette, dans toute la mesure du possible et en liaison avec les autorités marocaines (via l'Ambassade du Maroc en France et l'Ambassade de France au Maroc) d'effectuer des visites différentes de celles proposées aux touristes ordinaires et permettant de mieux connaître le Maroc moderne (domaines militaire, économique, industriel, éducatif, social, etc...)

Décision du Conseil 2004/06/F

Le Conseil approuve le circuit présenté et demande de poursuivre la préparation de ce voyage, en l'aménageant, dans toute la mesure du possible, pour permettre la découverte de certains aspects du Maroc moderne.

Mise en œuvre : Nicole PANTALACCI (voyage) et Emmanuelle DETHOMAS (contact Ambassades)

Les candidatures au voyage devront avoir fait l'objet d'un premier inventaire pour le 1^{er} octobre 2004, afin de permettre les réservations de transport et d'hébergement. Annonce à faire paraître dans le bulletin n° 171.

8. Étude sur l'évolution de la Koumia

Marie GALLEGO rappelle les principales conclusions de l'étude qu'elle avait effectuée en avril 2000.

Compte tenu de l'importance du sujet et de la densité des questions à traiter, le Président propose de consacrer un séminaire particulier, d'une durée de 48 heures, à cette étude.

Il propose de réunir ce séminaire à Montpellier, ce qui permettrait simultanément d'étudier les questions relatives à la Salle des Goums du Musée de l'Infanterie et de réaliser une activité de mémoire et de cohésion.

Il suggère que les présidents de sections régionales soient associées à

cette réunion, qui pourrait avoir lieu :
soit les 22, 23 et 24 octobre 2004
soit les 19, 20 et 21 novembre 2004

Décision du Conseil 2004/06/G

Le Conseil décide d'organiser un séminaire de travail à Montpellier, durant le 4^e trimestre 2004, avec les responsables de section, dans des conditions et selon des modalités qui seront définies en liaison avec le général commandant l'École d'Application de l'Infanterie.

Mise en œuvre : Président

9. Questions diverses

91 - Le Président fait part de la demande de M. Pierre DURRIEU (46 130 BRETTE NOUX), qui recherche des informations sur son père, Robert DURRIEU, médecin-capitaine des Goums. Toute information est à communiquer au siège, qui transmettra ou à l'intéressé directement.

92 - Le Président communique au Conseil le message de Guy PELLETIER (14 000 CAEN), informant la Koumia de sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

93 - Le Président communique au Conseil la demande d'Adrien LEBLANC (33 480 CASTELNAU du MEDOC), également promu au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur et qui demande qu'une autorité de la Koumia lui remette cette décoration. Aucune autorité titulaire de ce grade n'étant disponible au siège, il sera répondu à l'intéressé de rechercher une autorité dans sa région, en liaison avec la présidente de la section régionale (M-F. de LESTANG - Aquitaine)

94 - Le Président fait part au Conseil de deux demandes de plaques mortuaires émanant des veuves de deux anciens des goums.

Décision du Conseil 2004/06/H

Sur proposition du Président, le Conseil décide d'attribuer gratuitement une plaque mortuaire à Madame KHORTALS et à Madame DESBORDES. Ces plaques seront remises aux présidents des sections régionales concernées.

Mise en œuvre : Trésorière

95 - Le traditionnel dîner " Koumia " d'automne sera organisé en principe le jeudi 4 novembre 2004 (date, lieu et modalités d'inscription à confirmer par la secrétaire générale avant le 1^{er} octobre)

96 - Le Président informe le Conseil que, conformément aux errements en vigueur, le siège sera fermé du 1^{er} juillet au 15 septembre 2004. Il demande toutefois aux membres du Bureau résidant en région parisienne d'y passer

de temps à autre, afin de relever le courrier (postal, téléphonique et électronique) et de traiter éventuellement les urgences. Considérant que, malgré sa fermeture estivale, le siège doit être en mesure de réagir aux appels de toute nature, il demande à la trésorière d'étudier la mise en place (avant le 1^{er} juillet 2004) d'un dispositif permettant de faire suivre les appels téléphoniques ou d'enregistrer les appels sur un répondeur consultable à distance.

En raison du manque de temps pour aborder l'examen de la question relative au Monument de la Croix des Moinats, le Président décide de reporter ce point de l'ordre du jour à la prochaine réunion du Conseil.

À 20 h 15, le Président lève la séance et invite les membres du Conseil et les invités à prendre l'apéritif, avant de se retrouver pour dîner dans les salons de l'U.A.G.

- 1 - *Les présidents de section régionale peuvent assister, à titre consultatif et sans droit de vote, aux réunions du C.A. (article 5 des statuts).*
- 2 - *Les conjoints des administrateurs et tout membre de la Koumia demeurent bien évidemment les bienvenus aux dîners généralement organisés à l'issue des Conseils.*
- 3 - *Par organismes institutionnels, il faut entendre principalement : Ministère de la Défense (Cabinet – DMPA) – Secrétariat d'État aux Anciens Combattants – Ministère des Affaires Étrangères (responsable Maroc) – Ministère de la Coopération (responsable Maroc)*
- 4 - *Les décorations concernent toutes les décorations françaises et le Ouissam Alaouite.*
- 5 - *Parcours envisagé : France - Rabat – Meknes – Azrou – Aïn-Leuh – Khenifra – Beni-Mélal – Marrakech – Taroudant – Tafraout – Tiznit – Agadir – Essaouira – El Jadida – Casablanca – France*
- 6 - *Ordre du jour et modalités pratiques feront l'objet d'une convocation à diffuser par la Secrétaire Générale avant le 1^{er} septembre 2004.*

La prochaine réunion du Conseil d'administration
aura lieu
le mercredi 29 septembre 2004
de 16 heures à 19 heures
au Cercle de l'U.A.G.
49, rue Blanche PARIS (IX^e)
et sera suivi d'un dîner dans un restaurant marocain des environs

VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT

Madame de MAREÛIL s'éloigne...

Elle en éprouve un grand chagrin car la Koumia était devenue une partie de sa vie.

Elle y laisse le souvenir de la plus attentionnée des amies, n'ayant de cesse de résoudre les problèmes les plus inextricables, de répondre à toutes les requêtes, en bref, d'être toujours présente. Modeste, émue pour exprimer sa tristesse, elle autorise la Koumia à reproduire les " adieux " du Colonel de MAREÛIL, son mari, au 1^{er} Tabor marocain, le 3 février 1950.

Il n'est pas besoin de rappeler que le colonel de MAREÛIL fut longtemps secrétaire général de la Koumia.

Avec l'humour qui le caractérisait il raconte avoir appris que sa blessure l'empêchait de partir pour l'Indochine. Mais derrière cet humour se cachait la détresse du soldat, du chef qui voit partir son Tabor au combat.

Adieux du Commandant de MAREÛIL au 1^{er} Tabor Marocain.

" Officiers, sous-Officiers, Moqqademin, Maounin et Goumiers du 1^{er} Tabor.

Muté du Commandement du 1^{er} Tabor à un poste de contrôle à Agadir, je viens vous faire mes adieux. Vous savez qu'il m'est très dur de vous quitter au moment où vous allez faire campagne.

J'avais espéré partir avec vous, il paraît que ma blessure m'en empêche.

Je veux d'abord vous remercier pour tout ce que vous avez fait pendant mes quatorze mois de commandement où je n'ai eu que des satisfactions.

J'estime que le 1^{er} Tabor, que je connais depuis 1941 n'a jamais été une plus belle unité qu'aujourd'hui.

Je sais donc que vous maintiendrez des traditions glorieuses et que vous garderez cet esprit à la fois amical et enthousiaste qui a toujours fait notre force. Je vous confie donc au Capitaine FEAUGAS en toute sécurité.

Je ne vous oublierai jamais et je serai toujours prêt, si je le peux, à tout faire pour chacun de vous.

Bonne chance pour vous et les vôtres. Bonne chance pour le 1^{er} Tabor. Je salue une dernière fois notre glorieux Fanion.

AZILAL, le 13 février 1950

Xavier du CREST de VILLENEUVE s'exprime

Quittant le bureau de la Koumia et participant pour la dernière fois à la rédaction de notre revue, je veux exprimer ici ma reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui m'ont aidé dans ma tâche.

Tout d'abord, merci de tout mon cœur à notre président d'honneur, mon ami de près de 50 ans (Ait M'Hamed 1957), le Général Le Diberder, de m'avoir accordé toute sa confiance, de son amical soutien en toutes circonstances, d'avoir porté la Koumia jusqu'à atteindre les deux principaux objectifs : le "retour" au Maroc, le passage de témoin à nos descendants, et ce malgré des ennuis de santé ces dernières années.

Merci aux présidents de sections de leur précieux concours pour la rédaction de la revue.

Merci à Renaud Espeisse de ses conseils, d'avoir approvisionné la revue d'articles ou souvenirs toujours passionnants, d'avoir consacré de son temps au classement judicieux de nos archives.

À Germaine, présente, assidue, vigilante et toujours si pleine de cœur. Elle devint la rédactrice en chef de la revue après la mort du Colonel Delacourt.

À Camille Chanoine dont le départ fut regretté. Son concours fut précieux, apportant au bureau une note de jeunesse, son sens de l'organisation, du modernisme dans nos méthodes, en particulier pour le développement de l'informatique.

À Jocelyne Muller, Madame éternel sourire. Elle s'était plongée dans les chiffres à l'exemple de son père, en remplaçant notre chère Monique Bondis.

Madame Mohr enfin. Sa disponibilité, sa vertu pour déchiffrer mon écriture et accepter mes corrections n'ont d'égales que cette humeur charmante qui la caractérise.

Merci à tous Je garde un pied dans la Koumia, ayant été élu au conseil d'administration, et le Général Fournier ayant eu l'imprudence en m'en faisant l'honneur, de me nommer vice président.

Siège : 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS (métro Oberkampf)

Tél. : 01 48 05 25 32 – Fax : 01 48 05 94 64 – CCP Paris 8813-50 V

E-Mail : lakoumia@club-internet.fr

NOUVEAUX HORAIRES DE LA PERMANENCE AU SIÈGE
LUNDI de 14 à 17 heures et JEUDI de 14 à 16 heures

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée
impersonnellement à : La Koumia, 23, rue J.-P. Timbaud, 75011 Paris

RECHERCHE D'UN LOCAL

Afin de réduire la charge de ses frais de fonctionnement, la Koumia envisage de changer de local pour le siège de l'association, à Paris.

Elle recherche donc, dans Paris, la location d'un local de 2 à 3 pièces (éventuellement un local de type commercial).

**Faire offre en téléphonant ou en écrivant au siège
LA KOUMIA 23, rue Jean-Pierre Timbaud 75 009 PARIS
Tél. : 01 48 05 25 32 Fax : 01 48 05 94 64
E-Mail : lakoumia@club-internet.fr**

À noter que la mise à disposition gratuite ou le don d'un tel local pourrait faire l'objet d'avantages fiscaux (déduction de l'impôt sur le revenu) pour le donateur ou le prêteur, dans des conditions à préciser.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration
de LA KOUMIA
aura lieu

**LE MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2004, DE 16 H À 19 H
au Cercle de l'U.A.G. 49 rue Blanche 75 009 PARIS
(métro Trinité ou Blanche)**

N.B. Il est rappelé que seuls les membres du Conseil, ainsi que les présidents de section régionale (à titre consultatif) sont admis à participer aux réunions de travail du conseil.

Les personnes qui le souhaitent peuvent rejoindre les membres du Conseil en fin de séance pour participer au dîner qui suivra, dans un restaurant marocain des environs.

(Inscriptions et chèque de 40 euros par personne à adresser au siège avant le 15 septembre 2004).

Projet de voyage au Maroc mai 2005

TRANSFERT RABAT de PARIS ou BORDEAUX ou MARSEILLE

1^{er} JOUR RABAT ++

2^e JOUR RABAT- MEKNES- AZROU

3^e JOUR AZROU-AIN LEUH-AZROU

4^e JOUR AZROU-KHENIFRA-BENI MELAL
(sources de l'Oum er Rebia)

5^e JOUR BENI MELAL-MARRAKECH

6^e JOUR MARRAKECH ++

7^e JOUR MARRAKECH-TAROUDANT-TAFRAOUT

8^e JOUR TAFRAOUT-TIZNIT- GOULMIMA (*) AGADIR

9^e JOUR AGADIR-ESSAOUIRA-EL JADIDA-CASABLANCA

10^e JOUR CASABLANCA ++

TRANSFERT CASABLANCA-PARIS

ou BORDEAUX ou MARSEILLE

(++ = lieux de mémoire)

(*) si samedi souk aux chameaux.

Ce premier schéma est celui proposé à ce jour
le voyage au Maroc au printemps prochain.
Les personnes intéressées sont priées de nous faire connaître
leurs intentions de principe sur ce projet
en retournant le coupon-réponse détachable (voir dernière page)

DÎNER KOUMIA

Le traditionnel repas d'automne de la Koumia aura lieu

LE JEUDI 4 NOVEMBRE 2004, À 19 H 30,

au Cercle de l'Union des Aveugles de guerre

49, rue Blanche PARIS IX^e

(métro Trinité ou Blanche)

Réservation obligatoire à l'aide du coupon-réponse détachable
(voir dernière page)

Participation 38 euros par personne

**PROGRAMME DES MANIFESTATIONS
PRÉVUES POUR LE 60^e ANNIVERSAIRE
DU DÉBARQUEMENT DE PROVENCE**

Samedi 14 août 2004

- 14 h 30 : - Cérémonie à DRAGUIGNAN (Cimetière américain)
17 h 30 : - Cérémonie à LA MOTTE (lieu historique des premiers parachutages de l'opération "Dragon")

Dimanche 15 août 2004

- 09 h 00- Cérémonie du DRAMONT (commune de Saint-Raphaël)
à CAVALAIRE (hommage à l'armée de LATTRE)
12 heures à 18 h 25-Défilé naval entre le Cap d'Antibes et Toulon
17 h 30-Cérémonie militaire à bord du porte-avions Charles de Gaulle en rade de Toulon
18 h 30-Défilé aérien et revue navale.

En septembre : (dates à préciser)

Une cérémonie aura lieu à Marseille pour commémorer la libération de la ville.

À la date de rédaction de ce bulletin, la Koumia n'est malheureusement pas en mesure de préciser les modalités de participation éventuelle des Anciens des Goums à ces manifestations.

La participation officielle de la Koumia sera donc définie ultérieurement, avec les autorités concernées.

Les présidents de section recevront dès que possible les informations relatives à cette participation et il leur sera demandé de les communiquer à ceux de leurs membres qui seraient intéressés.

Toutefois chacun demeure libre de participer, à titre individuel et personnel, à l'une ou l'autre des manifestations prévues.

ACTIVITÉS DU SIÈGE ET DES SECTIONS

SECTION RHONE – ALPES

Réunion du " 4^e jeudi " au Cercle Mixte de Garnison QGF
22 avenue Leclerc Lyon

Le 22 avril 2004 :

12 heures, repas (facultatif) suivi de la réunion de 14 à 16 heures.

Sont évoqués : le Congrès National Koumia à La Bresse les 7,8 et 9 mai 2004. La commémoration de la victoire du 8 mai, (dépôt de gerbe au cimetière militaire de la Doua avec le Consul du Maroc), la cérémonie commémorative du Cinquantième Anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu le dimanche 2 mai 2004 au Jardin du Combattant d'Indochine (entre les numéros 59 et 87 du Boulevard Ambroise Paré – Lyon 8^e), les cérémonies les 11 et 12 mai 2004, en Italie : Rome, cimetière de Venatro, Monte Mario, Ambassade de France : Journées commémoratives du 60^e anniversaire de la Campagne d'Italie.

(...et lorsque nos Descendants auront pris la relève des Anciens ???..

Suite au départ de Michèle VERIER, Vice-Présidente, très regrettée, Jacqueline MAURER,

en qualité d'adjointe au président de section assure le contact avec les descendants recrutés ; plus particulièrement avec ceux et celles, à jour de leurs cotisations, qui ont des difficultés pour assister, de temps en temps, aux réunions en raison de leurs activités professionnelles et assistance de parents très âgés et malades.

Par ailleurs, le recrutement des Descendants et Descendantes motivés continue.

Confiance et persévérance ! Cordiaux sentiments.

Joseph MAGNENOT

SECTION PROVENCE CÔTE D'AZUR

Réunion du dimanche 4 avril 2004
au Domaine des Gueules Cassées à La Valette (83)

Cette journée a débuté par une très belle messe célébrée dans la chapelle du Domaine et la bénédiction des Rameaux, en ce beau dimanche ensoleillé a été faite à l'extérieur par l'Abbé Louis GALLOIS.

Un apéritif réunissait tous les nombreux participants après la réunion d'informations menée par le président et le trésorier Paul BRES.

Nous avons noté la présence d'une délégation Koumia Languedoc-Roussillon encadrée par son président Pierre CHANCERELLE et son épouse.

Nouveaux adhérents bien applaudis : Philippe et Marie-France SAULAY, fils du Colonel SAULAY, rédacteur du Tome I de l'Histoire des Goums Marocains.

Applaudissements pour Jean MUGNIER, décoré tout récemment de la Médaille Militaire.

Un bravo à Alain MARSILLE, président du Souvenir Français Provence, qui nous a lu la prière " À mon frère combattant " composée par lui-même.

La deuxième réunion PACA se déroulera fin octobre.

Étaient présents : le commandant Thomas et son épouse, M. et M^{me} Philippe SAULAY (D), M. et M^{me} Jean MUGNIER, M^{me} NEIGEL, M^{me} DUBUS, M. et M^{me} Xavier DUBUS (D), M. Hubert COUETMEUR, M. et M^{me} Georges MAIROT, M. et M^{me} Jean CROS, Martine CROS (D), M. et M^{me} KOUTCHERENKO (D), M^{me} WARTEL ET UNE AMIÉ M^{me} DEVAUX, M. et M^{me} MAHIEU, M. et M^{me} Alain MARSILLE, Jean-François NABERES (Ami), M. BRETONES et la délégation de



Réunion PACA Koumia le dimanche 4 avril 2004, au domaine des Gueules Cassées à la Valette (83).



Montpellier avec M. et M^{me} Pierre CHANCERELLE, M. Georges MAMMARI et sa fille Chantal BRIDIER accompagnée de son mari Jean-Claude, Paul BRES et son épouse et le président Gérard LE PAGE et son épouse.

SECTION LANGUEDOC

Le prince Philip, duc d'Edimbourg, à Toulouse

Le 7 avril, à l'occasion de la venue à Toulouse de la reine Elisabeth II, le prince Philip a rendu hommage à l'équipage d'un Lancaster de la Royal Air Force, abattu au-dessus de Toulouse lors du bombardement du 6 avril 1944 qui visait les usines de construction aéronautique de la banlieue toulousaine : Saint-Martin du Touch, Blagnac et Montaudran.

L'équipage, composé de six aviateurs anglais et de deux australiens, avait été inhumé au cimetière de Lafourguette, banlieue sud de Toulouse.

La cérémonie, d'une grande simplicité, a consisté en un simple dépôt de gerbe suivi de l'exécution des trois hymnes nationaux, en présence des représentants de la Mairie de Toulouse et de la 11^e DP ⁽¹⁾, avec la participation des associations patriotiques, présidents et drapeaux, à l'exclusion de tout autre public. La section Languedoc de la Koumia était représentée par son président.

(1) DP : *Division parachutiste (N.D.L.R.)*

Réunion du 18 avril 2004

La section Languedoc s'est réunie le 18 avril à Villefranche-de-Lauragais, au restaurant La Pradelle.

Étaient présents, AUCOIN et Mme, Madame BEL MADANI, BORY (Président des Pyrénées) et Mme, BRASSENS et Mme, CHANCERELLE (Président du Languedoc-Roussillon) et Mme, CREPIN-LEBLOND, DAROLLES et Mme, GUILLEMET et Mme, GUYOMAR et Mme, Madame HARMEL, LAMOISE et Mme, NEUFANG, PARLANGÉ et Mme, Madame RABOT (D) et M., Madame RECH (D) et M., TAHAR et Mme, ZOPPIS et Mme, soit trente personnes, dont sept appartenant aux sections voisines et

cinq sympathisants. 62 invitations avaient été envoyées ; 38 réponses ont été reçues, positives (17), négatives (21), soit une proportion de 61 %.

Après que le président eut remercié l'assistance, il fut donné des nouvelles des personnes soumises aux misères et handicaps de l'âge, cet aspect prenant de plus en plus de poids à mesure que les années passent.

Un moment de recueillement a été ensuite observé à la mémoire des familiers de la section disparus depuis la réunion de 2003 : Robert CADILLON de l'Aquitaine, Antoine PUJALTE du Languedoc Roussillon.

Il fut rappelé que l'Adjudant-Chef Joseph AUCOIN avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur l'année passée et que la décoration lui avait été remise lors de la célébration du 11 novembre à Castanet.

L'Adjudant-Chef AUCOIN étant devenu délégué départemental pour la Haute-Garonne de l'association caritative " Une lumière au Levant ", les circonstances de la création de cette association par le Général Georges GRILLOT, ses objectifs – aide morale et matérielle à l'école primaire de Bit-ed-din, village du Chouf libanais – ses moyens d'action, furent exposés à l'assistance, information complétée ensuite par l'Adjudant-Chef AUCOIN lui-même.

Ensuite a été donné le calendrier des réunions à venir des sections du grand Sud-Ouest et il fut indiqué que le Languedoc-Roussillon se réunirait dorénavant le deuxième samedi de mars.

Enfin, furent rappelés les objectifs de l'Assemblée Générale de la Koumia, les 8 et 9 mai, ainsi que les perspectives ouvertes au " devenir " de la Koumia par l'élection prévue d'un Descendant à la présidence, entreprise pour la réussite de laquelle l'assistance a formé des vœux ardents.

Il convient de mettre l'accent sur le caractère positif de ce genre de réunion qui s'attache avant tout à maintenir la solidarité et la cohésion entre les membres de sections voisines – opération favorisée par la position centrale du Languedoc – et ce, afin de pallier dans la mesure du possible l'amenuisement dans chacune des sections d'un effectif vieillissant et de pouvoir ainsi, ensemble, continuer à aller de l'avant. Zidou l-gudd'am !

Pierre BRASSENS

INFORMATIONS - ÉVÉNEMENTS

UN HÉROS CHEZ NOS SOUS-OFFICIERS UN GOUMIER EXEMPLAIRE L'ADJUDANT-CHEF ÉMILE LAROUSSE aujourd'hui Chef de Bataillon (ER)

par Xavier du CREST de VILLENEUVE ancien du 1^{er} Tabor - 59^e Goum



À gauche, MP 40 sous le bras, l'adjudant-chef LAROUSSE, le capitaine JEANET, le lieutenant MEZARD, lors d'une remise de décorations par le lieutenant-colonel LE PAGE à Na Cham en 1950.

Il aura 90 ans au mois de septembre.

Bon pied, bon œil, Émile LAROUSSE est toujours là, lui qui par deux fois, en Italie et en Indochine, fut laissé pour mort sur le terrain.

Cinq fois blessé, titulaire de dix-huit citations dont cinq à l'ordre de l'armée, médaillé militaire, commandeur de la Légion d'honneur

comme capitaine, décoré du Mérite Militaire Chérifien, **Émile LAROUSSE** vient d'être élevé à la dignité de **Grand Officier de la Légion d'Honneur**.

Quel parcours que celui de cet engagé volontaire que l'on retrouve partout où l'on se bat : campagnes de France 1939, de Tunisie 1942, d'Italie et de Corse 1944, de France après le débarquement en Provence et la libération de Marseille, d'Allemagne 1945, campagnes d'Indochine et d'Algérie.

J'ai fait la connaissance d'Émile LAROUSSE en 1950. Il servait comme adjudant-Chef au 4^e Goum du 3^e Tabor depuis 1949. Il participa aux combats de la RC 4 en 1950.

Très grièvement blessé, laissé pour mort dans la jungle, s'accrochant à la vie avec ce qui lui restait de forces, rampant, se cachant, perdant son sang, il tenta de rejoindre ce que dans le jargon militaire on appelle " nos lignes ".

Mais il n'y avait plus de lignes. Il y avait la jungle, la souffrance, la faim, la soif, la peur... et au bout la capture pour Larousse et tant d'autres.

Au camp N° 1 nous vîmes arriver une épave physique dont le moral pas un instant n'avait faibli.

Il resta trois années en captivité, survivant à ses blessures et à la maladie, n'ayant reçu comme soins que la présence vigilante de nos médecins prisonniers démunis de tout.

Comme au combat, au cours de cette étrange captivité où l'on mourait facilement, il est resté debout malgré ses souffrances, étant pour ses compagnons un exemple qui faisait honneur aux Tabors marocains.

Émile LAROUSSE avait consigné pour lui et pour les siens le récit de son aventure.

Non sans peine, en raison de son extrême modestie, il a bien voulu un jour récent livrer le récit que voici :

Les épreuves d'un sous-officier du 3^e Tabor

"... Le 7 octobre, nous stoppons sur 477 pour attendre le décrochage de la colonne LE PAGE venue à notre rencontre. Sur 477, aux alentours de la cuvette de COCXA, c'est la tuerie, un massacre, pilonnage de mortiers auquel nous ne pouvons répondre, nous n'avons plus de munitions et sommes attaqués de toutes parts. J'ai toutes les peines du monde à maintenir les goumiers sur 477 qui ne comprennent pas. Il y a des morts et des blessés, c'est un affolement et une pagaie noire toute la journée.

Vers 18 heures, nous décrochons avec les capitaines JEANTET, VALLACHE, le lieutenant BEUCLER... et les débris des 54^e, 36^e, et 4^e goums et des Tirailleurs. Nous marchons en essayant de déjouer les embuscades. Vers 3 heures du matin, nous faisons halte en attendant la pointe du jour afin de pouvoir nous repérer.

Le 8 octobre, après nous être mis d'accord sur la direction à prendre, je passe en tête de la colonne. Après quelques centaines de mètres, je tombe dans une embuscade, les rafales partent de tous côtés, les deux Goumiers de tête sont faits prisonniers, deux autres sont tués et deux Viets que je n'avais tout d'abord pas vus m'entourent, cherchent à me désarmer et à prendre mon équipement. Je profite d'un moment d'inattention de leur part pour les descendre tous les deux d'une rafale de mitraillette. Les autres, venus en renfort, surpris, disparaissent dans les fourrés en abandonnant les deux goumiers qu'ils avaient faits prisonniers. Dans la bagarre, j'ai récupéré un fusil-mitrailleur et surtout des munitions. Le calme semble revenu, je poursuis ma progression. Un kilomètre plus loin, nouvelle embuscade que je réussis à forcer avec beaucoup de mal grâce au FM récupéré.

Entre temps, l'arrière éclate dans toutes les directions, raison pour laquelle beaucoup seront faits prisonniers, dont le lieutenant BEUCLER. Personne n'a suivi ma percée. Ne voyant rien venir, je reviens en arrière pour essayer de rameuter cette horde quand je suis tiré comme un lapin par deux Viets

cachés derrière un arbre. Je m'effondre en crachant du sang. Je ne peux pas parler, mais j'entends nettement le capitaine VALLACHE dire au capitaine JEANTET qui venait de me rejoindre : -" LAROUSSE est gravement blessé ; je ne sais pas si nous allons pouvoir le transporter", puis plus rien, le vide... pendant combien de temps ? Soudain, je me sens soutenu sous les bras, quelqu'un cherche à me faire boire et j'entends sans rien voir : " Où sont votre mitraillette et vos jumelles ? Je suis le capitaine qui commande le coin. Vous êtes prisonnier, nous allons vous emmener à l'infirmerie, nous reviendrons vous chercher". Sur ces mots, ils poursuivent leur chemin. C'est à ce moment que je réalise que je suis prisonnier, et dans une vilaine posture mais bien décidé à ne pas crever là et à en sortir. Toute la journée, je suis mis en joue par des soldats viets. Me voyant blessé, ils me tournent et me retournent pour me dépouiller de ce que j'ai, bague, montre, m'arrachent les galons, puis me laissent là.

À la fin de la journée, ayant très soif, je me traîne au bord d'un petit ruisseau, je tombe la tête dedans et allais me noyer dans 20 cm d'eau. Heureusement, un Goumier (l'ordonnance du capitaine JEANTET) qui a perdu la colonne passe par là, me reconnaît et me sauve la vie. Il veut m'emmener sur son dos, il essaie mais doit bientôt m'abandonner en promettant de revenir me chercher.

Je m'apprête à passer la nuit quand j'entends des Viets passer non loin de moi. J'essaie d'appeler, ou plutôt de grogner pour signaler ma présence, des ombres s'approchent et j'entends : " Tiens, vous avez changé de place, mais vous êtes toujours là." C'est le capitaine du matin et je comprends à sa voix qu'il ne pensait pas me revoir vivant. " Nous allons vous transporter à l'infirmerie." Mon chemin de croix allait commencer. Ils me hissent sur un brancard en bambou... C'est affreux, mais rien à côté de ce qui m'attend. À peine étions-nous partis que l'orage éclate et qu'une pluie diluvienne se met à tomber. Mes porteurs glissent et ne peuvent plus avancer, ma tête balance dans tous les sens. Soudain, à un passage très étroit, entre des rochers, le brancard butte et je suis éjecté, mon dos heurte un rocher et je roule au fond d'un ravin d'une dizaine de mètres. Je souffre atrocement du dos, je ne peux plus bouger. Ma fracture à la colonne vertébrale est certainement survenue à ce moment-là.

Mes brancardiers sont harassés, ils ne me voient plus et se demandent comment faire pour me sortir de là. Après un long moment, quelqu'un me soulève et me demande de ramper, mais impossible, alors je suis attaché avec une liane et l'on me hisse de l'autre côté de ce fameux passage ; cette manœuvre dure longtemps et la pluie tombe toujours. J'ai dû m'évanouir car quand je rouvre les yeux, je suis abandonné pour la deuxième fois en pleine brousse sans aucune notion du temps écoulé...

Le 9 octobre, le jour se lève. Autour de moi, la brousse intense. Je me trouve

sur un sentier de chèvre au bord d'un ravin. Impossible de bouger. Dans la soirée, je vois arriver un légionnaire qui n'est autre que le lieutenant du 2^e Bureau de CAO BANG ; lieutenant MORIN, grièvement blessé à la cuisse mais qui, à l'aide d'un bâton, arrive à se traîner. Il s'effondre à mes côtés et nous passons la nuit trop épuisés l'un et l'autre pour pouvoir parler...

Le 10 octobre, au lever du soleil, nous sommes bousculés par une colonne de prisonniers. Je ne reconnais personne et personne ne s'intéresse à nous. Dans l'après-midi, le lieutenant se lève et, en se traînant, va explorer les alentours. Il reviendra à la nuit tombée pour m'annoncer qu'il y a une cagna à 1 km 5 où nous serions à l'abri. Malgré son aide je n'arrive pas à me mettre debout. En rampant, je réussis à faire deux cent mètres et, à bout de forces, je m'étale pour passer une nouvelle nuit.

Le 11 octobre, un calme écrasant tout autour de moi. Le soleil me réchauffe un peu, tout me fait mal, je respire difficilement, quant à mon dos... ! En rampant sur les genoux, je réussis à rejoindre mon camarade dans la cagna.

12, 13, 14 octobre : nous ne verrons personne si ce n'est le Vietnamien dans la paillote. Il nous donnera un peu de riz, contre le stylo du lieutenant. Mais je ne peux avaler qu'un peu d'eau

15 octobre : dans la matinée arrive une colonne de prisonniers dont le lieutenant REY qui m'aperçoit et demande aux Viets de nous prendre dans la colonne. Je suis transporté sur un brancard de fortune. À la nuit, un orage éclate et mes porteurs me laissent sur mon brancard dans un fossé. Je passerai encore une fois très près de la noyade car, bien qu'ayant réussi à me mettre debout contre le talus, l'eau m'arrivait jusqu'à la bouche, et cela pendant plus d'une heure. Après l'orage, les Viets viennent me rechercher et reprennent la progression. Mon transport sur le sol détrempé devenait impossible, je suis donc abandonné à nouveau...

16 octobre : je ne veux pas crever. Par des efforts surhumains, je réussis à me mettre debout, et essaie de suivre les traces laissées par la colonne. À quatre pattes, debout, rampant à la fin de la journée, j'avais réussi à arriver au haut d'une butte et de là, je vis un petit village dans une cuvette.

17 octobre : il me faut toute la journée pour descendre vers ce village. J'y arrive à la tombée de la nuit, plus mort que vivant. À l'entrée se trouve un poste viet. Ils me conduisent sous une paillote où se trouvent déjà d'autres prisonniers blessés.

Pendant quinze jours, je reste là sans pouvoir bouger. Comme nourriture, à peine quelques cuillerées de riz et un peu de thé. Je n'étais pas beau à voir. J'avais tout l'abdomen noir.

3 novembre : départ pour THAT KHE. Brancard puis abandonné une

nouvelle fois. Je rejoins THAT KHE par mes propres moyens le 4 novembre. Entassé dans l'église avec d'autres blessés, je reste là, sans soins. Je dois être évacué à la suite d'un accord avec la Croix Rouge, mais nos aviateurs ne viendront pas. Quelques jours plus tard, tous les prisonniers, blessés compris, remontent vers le Nord. Je fais partie du dernier convoi et je me rends compte alors jusqu' où peut aller la résistance humaine. Je ferai plus de 250 kilomètres dans les mêmes conditions, sans soins, avec un peu de riz de temps en temps et en plus un fusil dans le dos.

La Koumia est fière de rappeler dans ces lignes les hauts faits du commandant LAROUSSE, héros des Tabors.

MONSEIGNEUR BARBARIN (descendant)

Propos recueillis par Patricia Boyer de Latour
(extraits du magazine Madame Figaro)

" Qui mieux qu'un prince de l'Église pour évoquer les chemins vers Dieu et nous inviter à l'épanouissement spirituel ? Du célibat des prêtres au port du voile, le plus jeune cardinal de France s'exprime aussi sur l'actualité. En direct de Lyon, un message d'amour et d'espérance. "

" UN ARCHEVEQUE MARATHONIEN, Un cardinal tintinophile ? Un primat des Gaules voyageur au long cours ? De mémoire de Lyonnais, on n'avait encore jamais vu ça ! Philippe Barbarin est tout ça à la fois, mais d'abord un homme de Dieu envoyé par le pape Jean-Paul II sur tous les fronts...

Né en 1950 au Maroc, où son père était officier, formé à l'école de Lyautey, il est élevé dans " une famille chrétienne très ouverte ", où la rencontre et le partage sont vécus au quotidien. Un jour, il élira le futur pape. Certains murmurent que ce pourrait être lui... il lève les yeux au ciel, en chuchotant que " le conclave ne commettra pas cette erreur " ! Il a beaucoup d'humour, un cœur joyeux, le goût de l'action et une foi à soulever les montagnes.

Patricia Boyer de Latour – Les chrétiens s'apprêtent à fêter Pâques, c'est-à-dire le mystère de la Résurrection. Mais beaucoup n'y croient pas...

Philippe Barbarin – Pâques est le centre de notre foi. " Si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vide. " dit saint Paul. La plus grande blessure, c'est la mort de ceux que nous aimons. Il y a des deuils qui nous écrasent. Dans la Bible, Rachel ne " veut " pas être consolée de la mort de ses enfants. Puisqu'on ne peut pas consoler quelqu'un qui a perdu son enfant, Dieu envoie " le messie consolateur " qui prend sur lui toutes les souffrances et

subit une mort terrible. Il reste entre les mains de son Père et Dieu le ressuscite. " Nous en sommes témoins ", proclament les apôtres. Nous l'avons vu, touché de nos mains, nous avons mangé et parlé avec lui. Son corps est transformé, il apparaît et disparaît. C'est le même, et en même temps, il est autre. La Résurrection s'inscrit dans notre corporéité, mais elle transcende l'expérience que nous avons du corps. Pas d'explication scientifique : c'est un fait et un mystère. On voudrait en trouver des explications " intelligentes ", mais c'est une réalité qui nous dépasse. Acceptez qu'il y ait des choses que vous ne comprenez pas ! C'est une espérance immense : avec la mort, la vie n'est pas détruite, elle est transformée.

P.B.L. – Avez-vous jamais douté ?

P.B. – Non, c'est une chance. Et une grâce. La foi est un vrai réconfort, mais ce n'est pas le principal dans le christianisme. L'essentiel, c'est l'amour. Je préfère une personne qui se bat avec ses doutes dans les ténèbres, mais qui a beaucoup de charité, de douceur, de délicatesse. Si j'avais un amour à la hauteur de la foi que Dieu me donne... Au soir de ma vie, je serai jugé sur l'amour. Le reste est sans importance. Quand mon père est mort, en 1988, je n'étais plus un enfant, mais quelque chose s'est brisé en moi. Pourtant, je sais qu'il est vivant, qu'il continue de veiller sur moi et sur ceux qu'il a aimés.

P.B.L. – Comment est née votre vocation ?

P.B. – J'ai toujours voulu être prêtre. Mes parents le savaient. Mon père tenait à ce que je sois dans l'enseignement public, et dans un lycée mixte. Enfant et adolescent, j'ai été amoureux. Et puis, à vingt-deux ans, j'ai connu un amour avec une fille dont j'ai su qu'elle pouvait devenir mon épouse... J'ai vécu cela comme un des grands moments de ma vie. Il a fallu faire un choix. Si je lui disais que je l'aimais et qu'elle me répondait " Moi aussi ", je ne pouvais plus lui annoncer que finalement je voulais devenir prêtre. J'aurais trouvé ça injuste. Alors, je ne lui ai rien dit. Je devais entrer au séminaire. Le prêtre qui m'accompagnait m'a demandé d'attendre. Il souhaitait pour moi une année de maturation, pendant laquelle j'ai fait encore un peu de philo. Et là, tout disait " oui " en moi. Pourquoi suis-je devenu prêtre ? Je ne sais pas trop, nous ne maîtrisons pas nos vies, mais j'ai pu avancer vers ce " oui ". J'en rends grâce à Dieu. Au fond, nous sommes tous de petits bonshommes.

P.B.L. – Devenir cardinal, donc prince de l'Église, est-ce que cela a changé votre vie ?

P.B. – J'ai changé de maison. Je vous reçois dans un grand bureau, mais c'est secondaire. J'ai trouvé une petite chambre dans une résidence pour personnes âgées. Il n'y a rien et j'aime ça. Avant tout, je suis prêtre. Tous les jours je prie et je célèbre la messe. Et après, j'accomplis le ministère que

Dieu me donne. On m'a nommé aumônier de jeunes, vicaire, puis curé de paroisse. On m'a envoyé à Madagascar. Mon évêque m'avait dit : " Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'il ne faut pas donner. " Expérience extraordinaire ! Après, j'ai été nommé évêque à Moulins et c'est une tout autre vocation. J'ai mis plus d'un an à dire " oui " de l'intérieur. Je n'avais jamais mis les pieds dans un conseil épiscopal, jusqu'au jour où j'ai présidé le mien ! Quand le pape Jean-Paul II a voulu que je devienne archevêque de Lyon, j'ai été stupéfait, parce qu'il y avait tant d'évêques plus chevronnés que moi. Mais, après la mort brutale de mes trois prédécesseurs, le Saint-Père voulait quelqu'un qui tienne le choc.

Un jour il m'a dit : " Surtout, ne pas mourir de cancer ! " La mission me paraissait accablante, mais je n'étais pas stressé. Lyon est un diocèse d'un million huit cent mille habitants. Des quantités de problèmes étaient en attente depuis dix ans ou plus, et me tombaient dessus. Quant à devenir cardinal, ce n'est pas une surprise. L'archevêque de Lyon le devient six mois ou trois ans après sa nomination.

P.B.L. – Y a-t-il des preuves de l'existence de Dieu ?

P.B. – Je crois que oui. Mais si quelqu'un me dit " Vos explications ne me prouvent rien ", cela ne sert à rien pour cette personne. Plutôt que de preuves, saint Thomas parle de " voies " qui peuvent conduire la raison à comprendre l'existence de Dieu.

P.B.L. – On parle de dialogue entre les religions. En réalité, il y a pas mal d'incompréhensions et beaucoup d'ignorance. Comment faites-vous pour aller à la rencontre de l'Autre ?

P.B. – Je n'oublie pas que Charles de Foucauld a retrouvé la foi en regardant les musulmans de Fès prier. Quand les gens cherchent Dieu, ils sont admirables. J'ai vu ces musulmans prier pendant mon enfance. C'était beau... Donc d'abord, merci. J'ai beaucoup reçu de Dieu, de mes parents, de l'Église et d'autres hommes sur la terre : juifs, musulmans, bouddhistes... J'ai fait du jogging pendant des années avec un groupe de bouddhistes. C'étaient des amis, ils m'ont beaucoup apporté sur la connaissance de mon corps, sur la nature... Ils m'ont montré la beauté de la création, cela résonnait très fort dans ma foi. Je me souviens aussi d'un jeune orthodoxe qui participait à un chantier œcuménique avec nous. Pour lui, nous étions des hérétiques. Mais il a vu que l'Évangile était le centre de nos vies. Il en a été soufflé !

P.B.L. – Que pensez-vous de la formule du cardinal Lustiger, lorsque, à propos des remous suscités par la question du voile en France, il a parlé d'une " psychanalyse de la conscience française " ?

P.B. – Un jour, j'ai reçu deux lettres de chrétiens convaincus, un homme

et une femme, dont les points de vue étaient opposés. Et c'était poignant. L'un pensait qu'il fallait combattre cette loi ; et l'autre qu'il fallait la défendre. Les deux parlaient juste. L'un disait que derrière la laïcité proclamée, il y avait une volonté laïciste ; l'autre, une gynécologue, qu'il fallait aider ces jeunes filles à enlever ce voile. Elle leur parlait et disait qu'elles étaient instrumentalisées, transformées en objets sexuels. On ne gagne rien à simplifier des questions complexes. Je crois que le cardinal Lustiger a raison.

P.B.L. – Est-il possible d'envisager le mariage des prêtres ?

P.B. – Les prêtres sont peut-être bourrés de défauts, mais au moins ils ont donné leur vie à Dieu. " Ce que l'Église catholique a gardé de plus fort, c'est le célibat des prêtres " a dit Gandhi. Bien sûr, c'est une folie. Mais une folie d'amour, et un témoignage parlant.

P.B.L. – Que répondez-vous quand l'Église est accusée de ne pas parler de préservatifs aux jeunes ?

P.B. – Ce que l'Église enseigne depuis vingt siècles, c'est que donner son corps, c'est donner sa vie. Beaucoup font le contraire. Ils ne vont pas demander conseil à l'Église, ce serait incohérent ! Dire que le pape est contre le préservatif, c'est idiot. Il n'a jamais rien dit là-dessus.

P.B.L. - Il est contre l'avortement. Pour une culture de vie, contre une culture de mort. Mais il y a aussi les blessures de l'existence...

P.B. – Toujours, nous accompagnerons les personnes blessées. Je n'ai jamais été consulté avant un avortement, mais des centaines de fois après... J'essaie d'être un instrument de miséricorde, et de paix intérieure, c'est mon rôle.

P.B.L. – Quelle place occupent les femmes dans votre vie ?

P.B. – Elle a toujours été importante. Très tôt, j'ai été accompagné dans mon ministère par des femmes. Elles me conseillent, m'appuient, m'ouvrent les yeux. Quand je ne comprenais plus ce qui m'arrivait dans une situation pastorale, j'allais voir une psychanalyste de ma paroisse. J'ai été amené à accompagner des vocations de jeunes filles. Certaines choses m'échappaient ; j'avais besoin qu'on m'aide. Quand je suis devenu évêque, j'ai appelé deux femmes au conseil épiscopal. À Lyon aussi, deux de mes collaborateurs très proches sont des femmes. Elles participent tous les vendredis au conseil. Elles voient des choses que nous ne voyons pas, elles disent ce qui ne serait jamais venu dans une conversation entre hommes... Là où nous serions passés comme des pachydermes, elles apportent de la finesse. Heureusement qu'elles sont là !

P.B.L. – Quels sont les sujets que vous souhaiteriez voir avancer dans l'Église d'aujourd'hui ?

P.B. – L'Église doit renouer le dialogue avec la société. Tous les hommes

politiques que je rencontre le disent, qu'ils soient ou non croyants : il faut que l'Église donne son point de vue. Sur tous les sujets : l'économie, l'équilibre international, l'euthanasie, la bioéthique... Il faut aussi remettre l'Évangile au centre de nos vies. Le renouveau nous vient de l'extraordinaire vitalité des jeunes Églises du Bénin, de Corée...

P.B.L. – Où puisez-vous votre joie de vivre ?

P.B. – Un garçon m'avait entendu dire à la télé que je n'avais pas peur de la crise des vocations. " Eh bien ! je viens, a-t-il ajouté. J'en ai assez de tergiverser, je veux entrer au séminaire. " C'est une joie immense, qui chasse cinquante mille soucis. Il y a aussi des joies charmantes. Le vendredi à la cathédrale, les gens savent qu'ils peuvent me trouver... Arrivent deux tourtereaux. " Monseigneur, dimanche on va se fiancer. Et notre curé nous a dit : " allez vous faire bénir par l'évêque ". C'est un rayon de soleil. L'autre jour, un jeune Chinois me reconnaît dans le métro, et il dit devant tout le monde. " Vous êtes le cardinal. Je veux baiser votre anneau ; et je voudrais bien devenir chrétien." C'est très joyeux !

P.B.L. – Que conseilleriez-vous à quelqu'un pour retrouver la foi ?

P.B. – Épanouissez votre vie spirituelle, ou comme dit saint Paul : " Fortifiez l'homme intérieur. " Les juifs savent garder cette force quand ils font shabbat, les musulmans quand ils prient. Le matin, on fait sa gym ; on peut aussi faire le signe de la croix, offrir sa journée à Dieu. Le soir, une prière, dix minutes de silence. Une fois dans la semaine, un temps à l'écoute de l'Évangile. Ces exercices spirituels apportent une paix profonde.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

Malo de CHATEAUVIEUX, le 3 juin 2004, fils de Benoit et Isabelle de CHATEAUVIEUX, petit fils de Dominique et Anne de Margerie, arrière petit-fils de Xavier et Reine du Crest de Villeneuve.

La Koumia adresse ses meilleurs vœux à l'enfant et ses félicitations aux parents et grands parents.

MARIAGES

Le Général et Madame Le DIBERDER sont heureux d'annoncer les mariages de :

- Florence Le DIBERDER, leur petite fille, fille de Monsieur et Madame

Jean Marc Le DIBERDER avec Nicole DOREAU, le 18 juin 2004.

- François BOULLET, leur petit-fils, fils de Monsieur et Madame Patrice Le DIBERDER, avec Anne-Sophie DECHAMBRE, le 26 juin 2004.

La Koumia adresse toutes ses félicitations aux jeunes époux ainsi qu'à leurs familles.

DÉCÈS

Nous avons le regret d'annoncer les décès de :

- Madame Etienne STEMLER le 4 novembre 2003, à l'âge de 86 ans, veuve du Lieutenant Guy STEMLER ;
- Le Colonel (ER) Louis François CURE, le 19 décembre 2003 à l'âge de 79 ans.
- Monsieur Sauveur PISANO, le 4 mai 2004 à l'âge de 76 ans.
- L'Adjudant-Chef (ER) Frédéric MARIE, le 8 mai 2004.
- Monsieur Auguste VILLECROZE, le 19 mai 2004, époux de Madame Denise VILLECROZE. Auguste VILLECROZE était adjudant-chef au 1^{er} Tabor en Indochine.
- Monsieur Antoine PUJALTE. Le Colonel Daniel SORNAT et le président Pierre CHANCERELLE (Languedoc) représentaient la Koumia lors des obsèques le 21 mai 2004.
- Madame Pierre DUNOYER de SEGONZAC, veuve du Général DUNOYER de SEGONZAC, sœur de Frère Jean de ROQUETTE-BUISSON, vice-Président d'honneur de la Koumia. Le général Le DIBERDER assistait aux obsèques le 4 mai 2004.

Le Général Le Diberder, le Général Fournier et la Koumia se joignent à la peine des familles et les assurent de leurs plus sincères condoléances.

DISTINCTIONS

LÉGION d'HONNEUR

- Grand Officier :** A été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur : le Chef de Bataillon Émile LAROUSSE, ancien adjudant-chef du 3^e Tabor.
- Commandeur :** Colonel Adrien LEBLANC
Colonel Joseph MAGNENOT, président de la section Rhône-Alpes
Colonel (ER) Guy PELLETIER.
- Officier :** Médecin-Colonel Max ENJALBERT, ancien médecin-chef du 1^{er} Tabor en Indochine.

Adjudant-Chef (ER) Ernest BONACOSCIA, ancien président de la section Corse de la Koumia.
Adjudant-Chef (ER) Jean POLI.

Chevalier : Adjudant-Chef (ER) Henri CHEVALIER
Adjudant-Chef (ER) Henri HEBERT

Le Général Le Diberder, le Général Fourier et la Koumia adressent leurs très chaleureuses félicitations aux nouveaux promus.

IN MEMORIAM

L'ADJUDANT-CHEF AUGUSTE VILLECROZE

En sa personne je perds un ami et un compagnon de guerre et de misère au Camp N° 1 du Viet Minh.

Ensemble nous étions au 59^e Goum aux Aït M'Hamed ; il était alors adjudant-chef du Goum.

Avec les Tabors il avait participé aux campagnes d'Italie et de France en 1944-1945.

Avec le 1^{er} Tabor, au 59^e Goum commandé par le Capitaine RAVAL dont j'étais lieutenant-adjoint, Auguste fut des combats de la RC 4. Avec son Goum, et au chant de la Chehada, il contribua à rompre l'encerclement des troupes de la colonne LE PAGE dans la cuvette Coc Xa.

Comme beaucoup, errant dans la jungle, il fut fait prisonnier quelques jours après, s'étant battu jusqu'au bout, ayant épuisé ses munitions, n'ayant ni mangé, ni bu, ni dormi depuis sept jours.

Trois dures années de captivité n'eurent pas raison de sa volonté de survivre. Il retrouva le bonheur de son foyer. Il avait transmis le virus de l'armée à l'un de ses fils, aujourd'hui Lieutenant-Colonel de l'Armée de l'Air, personnel navigant.

Au revoir Auguste, dormez en paix du sommeil éternel des braves.

Que son épouse Denise, ses enfants, petits enfants et arrière petits enfants soient assurés que nous partageons leur chagrin et que la Koumia n'oubliera pas son ami.

Xavier du CREST de VILLENEUVE

HISTOIRE - MÉMOIRE

IL Y A CINQUANTE ANS DIÊN BIÊN PHU

La bataille de Diên Biên Phu (13 mars – 7 mai 1954) fut, avec la bataille de la RC 4 (1950), l'épisode le plus marquant et le plus dur de la guerre d'Indochine (1945-1954).

Si la fermeté de nos soldats, leur esprit de sacrifice et leur fidélité à l'honneur et au devoir n'ont pu leur épargner une défaite dont les causes les dépassèrent, leurs vertus militaires ont, du moins, inscrit la défense de Diên Biên Phu au nombre des actions de guerre mémorables dont la Nation doit leur être reconnaissante.

L'Histoire dira d'eux que, placés dans une situation désespérée, ils ont résisté jusqu'à la dernière heure.

A tous ces Combattants de l'Union Française honneur doit être fait et, en cette année d'anniversaire de cette bataille, à ceux de la garnison qui menèrent la lutte pied à pied et sans répit et dont les survivants connurent l'épreuve amère de la captivité, tout spécialement aux fantassins appartenant aux parachutistes français ou vietnamiens, à la Légion Étrangère, aux tirailleurs algériens, marocains ou thaïs, aux artilleurs qui, au prix du tiers de leurs effectifs et tirant à découvert, tinrent sous le feu ennemi, aux sapeurs inlassablement sur la brèche, aux chars qui furent présents dans toutes les contre-attaques, aux aviateurs qui combattirent comme fantassins après l'interdiction de la piste d'atterrissage, au Service de Santé qui fit mieux que son devoir, en dépit des difficultés techniques hors de mesure.

Honneur doit être fait également aux formations aériennes qui déploierent une activité dépassant toutes les possibilités admises et, malgré des obstacles de toute nature, appuyèrent et ravitaillèrent le camp retranché ; aux unités de l'Aéronavale qui firent un effort exceptionnel pour coopérer avec les Forces de l'Air.

POURQUOI UN MONUMENT NATIONAL A LA CROIX DES MOINATS ?

Bien des habitants du village s'en souviennent encore, car ils ont vécu ces événements tragiques qui, en 1944, bouleversèrent la terre de France pour la libérer de l'envahisseur, et plus près de nous, brisèrent le calme et la sérénité de notre belle vallée.



**Garde d'Honneur
de Goumiers
lors de
l'inauguration
du monument
de la Croix
des Moinats le
13 juin 1954.**

Un demi-siècle s'est presque déjà écoulé. Pourtant, depuis 1954, chaque année le 8 mai, une foule nombreuse assiste avec recueillement à la commémoration de ces événements et plus particulièrement de ceux qui sont rattachés à l'épopée des Goums Marocains.

De cette épopée, inscrite en lettres de sang dans l'histoire, - sur les 12 000 Goumiers marocains engagés dans cette bataille, 9 000 ont été mis hors de combat, tués ou blessés – l'on évoquera plus précisément les faits qui se sont déroulés dans notre région.

Pour ce faire, il a été fait appel à des extraits du tome II de l'Histoire des Goums Marocains par le Général (ER) Yves SALKIN et Jacques MORINEAU ;

" Nous sommes fin septembre 1944, l'ennemi qui a été éprouvé par de très grandes pertes, ne se considère pas comme battu. Il compte se servir du promontoire des Vosges pour défendre à tout prix l'Alsace, province qu'il inclut dans les frontières du grand Reich, est-il besoin de le rappeler ? Le Führer lui-même, a donné l'ordre à ses soldats de " fermer la porte de Bourgogne jusqu'à la dernière goutte de sang ".

Début octobre 1944, deux Groupements de Tabors Marocains se retrouvent en Haute-Saône : le 2^e à MELIZEY où il cantonne depuis le 29 septembre, et le 1^{er} à CORRAVILLERS où il vient d'arriver le 3 octobre.

Le Général de MONSABERT, pour soulager le corps d'armée voisin du Général TRUSCOTT, consent à agir offensivement dans la région du THILLOT. Des actions locales sont entreprises dès le 29 septembre. Peu de résultats sont acquis, sinon la certitude que les Allemands sont bien installés sur une position défensive comprenant de multiples ouvrages réalisés par l'organisation Todt. Le Général de LATTRE, en attendant de prononcer son effort principal sur la trouée de Belfort, donne au Général de

MONSABERT des réserves d'armée, dont le 2^e et le 3^e GTM, pour trouver les points faibles de la défense ennemie. Dans les états-majors on prévoit que les Goums seront surtout utilisés dans la phase d'exploitation. Venant des Crêtes des Vosges, ils pourront déboucher sur la plaine d'Alsace.

Mais les Dieux de la Guerre en disposeront autrement.

La résistance acharnée de l'adversaire, le temps exécrable et le terrain vont contraindre les Goums à mener des combats d'usure, confus et fragmentés qui s'avéreront très meurtriers.

Le 30 septembre, le 2^e GTM détache le 1^{er} Tabor dans la région de SERVANCE pour préciser le contact des avant-postes ennemis. Avec les deux autres Tabors, le 6^e et le 15^e, il entre dans la composition d'un groupement de la 3^e DIA aux ordres du Général DUVAL, commandant l'infanterie divisionnaire. Le 5 octobre, le 15^e Tabor participe à une action offensive devant permettre au groupement démarrant de la Moselle près de FERDRUPT, de mettre la main sur la Moselotte vers SAULXURES à travers la forêt de LONGEGOUTTE. Mais les éléments climatiques jouent en faveur des défenseurs. Le Tabor est rudement accroché : le lieutenant PINET du 74^e Goum tombe mortellement blessé. Le lendemain, le 6^e est engagé à côté du 15^e. L'ennemi fait preuve d'un mordant extraordinaire ; il lance d'habiles contre-attaques remarquablement appuyées par des tirs de mortiers. Sont tués l'Adjudant-Chef BENETEAU du 6^e et l'Adjudant-Chef PIETRI du 15^e.

Le 7 octobre, le 2^e GTM renforcé par un bataillon du 4^e Régiment de Tirailleurs Tunisiens et un escadron de chars du 2^e Cuirassiers, va écrire une nouvelle page de gloire. Au sud, le long de la vallée de la Moselle, tirailleurs, cavaliers et goumiers du 1^{er} Tabor bousculent l'ennemi et s'emparent de REMANVILLERS ; le 60^e goum de LIGNIVILLE fait à lui seul 200 prisonniers à RAMONCHAMP ; au nord, le 6^e Tabor à la disposition du Colonel AGOSTINI, commandant le 3^e RTA (Régiment de Tirailleurs Algériens), fait des efforts désespérés pour réoccuper le col de MORBIEU où le bataillon DESTREMEAU du 3^e RTA est toujours encerclé.

Les combats sont féroces ; les tués sont nombreux (Adjudant LEROY, Sergent-Major NICOU). Les contre-attaques sont très dangereuses comme celle qui parvient à quelques mètres du PC du Colonel EDON. Au centre, le 6^e Tabor réussit non sans mal à occuper la côte 740 pour y installer un observatoire d'artillerie. De là il peut s'élancer à l'assaut d'un autre point clé, la côte 797. Parmi les pertes : le Capitaine CHANEY du 59^e goum venu en renfort, blessé et le Sous-Lieutenant VASSE tué.

Le lendemain, l'ennemi décroche : le 6^e Tabor peut enfin réaliser la liaison avec le bataillon DESTREMEAU, puis se livre à des actions de

nettoyage avec le 15^e Tabor. Trois jours plus tard, le 2^e GTM marque un bond en avant : il franchit la Moselotte et s'installe sur les croupes nord de SAULXURES et de CORNIMONT. Tout mouvement ami est sanctionné par des feux adverses d'artillerie, de mortiers, d'armes automatiques.

Le 16 octobre, les 1^{er} et 6^e Tabors épuisés sont mis au repos. Ce même jour sont laissés à la disposition du Capitaine BOSS du 15^e Tabor : le 39^e goum et un escadron du 3^e Spahis. Le groupe franc de GENOUILHAC, une unité FFI d'élite rattachée au 2^e GTM lui sera donnée un peu plus tard. Ce groupement essaie de progresser vers LA BRESSEMAIS, est arrêté par des destructions situées aux lisières ouest de LANSAUCHAMP ainsi que par des tirs de blindés adverses provenant de la Croix des Moinats. Sont blessés le Capitaine KETANI et le Sous-Lieutenant GIROGI ; les jours suivants, les tabors participent avec les autres unités du groupement DUVAL à des actions de nettoyage et à des opérations localisées pour s'emparer d'observatoires comme celui du HAUT-FAING qui se révèle un objectif de premier plan. C'est sur ces pentes qu'est blessé par éclats d'obus le commandant MERIC ; il est remplacé à la tête du 1^{er} Tabor par le Capitaine TURNIER ;

Le 20 octobre, le 2^e GTM est relevé par les 3^e Hussards (unité FFI). Laisant sur place le groupe franc GENOUILHAC qui perdra le Sous-Lieutenant LAFON quelques jours plus tard, il est renvoyé au repos au VAL D'AJOL.

Pendant ces trois semaines, le 3^e GTM a connu un sort à peu près identique. Il fait partie d'un groupement de la 3^e DIA aux ordres du Colonel CHAPUIS, commandant le 7^e RTA, dont la mission, consiste à flanquer au nord le groupement DUVAL.

Dès le 4 octobre, le 9^e Tabor est engagé dans la sinistre forêt de LONGEGOUTTE. Les jours suivants, les trois Tabors mènent des actions décentralisées très coûteuses en hommes ; l'Allemand excelle dans ce terrain coupé et boisé et qui conserve un très bon moral, tient à disputer chèrement ses positions défensives.

Le 8 octobre, le 17^e Tabor réussit à " faire le trou " ; déboulant du col de XIARD il franchit la Moselotte et s'empare du village de THIEFOSSE créant ainsi la première tête de pont au nord de la coupure. Le lendemain, il est suivi par le reste du GTM. Se trouvant en flèche vis-à-vis du dispositif d'ensemble, il est heureusement rejoint par les blindés et des tirailleurs. Il est alors rattaché au groupement du Colonel GUILLEBAUD, commandant le 3^e RTT.

Les jours suivants, les tabors se donnent de l'air et progressent sur les croupes à l'est de la Moselotte. Les résistances sont toujours aussi vives ;

le Commandant SAINT BON qui coordonne l'action des 9^e et 10^e Tabors voit sa jeep criblée de balles. Le 13 octobre, pour couvrir au nord la progression d'éléments blindés sur la route de PLANOIS – Croix des Moinats, le GTM, malgré des tirs d'artillerie incessants qui lui causent des pertes, réussit à s'emparer du RONDFAIN, point culminant du secteur (1 060 m) par une action conjuguée des 10^e et 17^e Tabors.

Le 14, par le moyen de contre-attaques agressives, l'ennemi essaie de récupérer ce point clé mais en vain. Pendant dix jours encore, les goums vont rester en ligne, ayant le souci d'améliorer leurs positions et de garder le contact avec l'adversaire par des patrouilles et des coups de mains.

Le gommier découvre avec horreur la guerre d'usure. Le milieu lui est hostile ; cette forêt où on ne voit pas d'où partent les coups, cette boue où sont dissimulés les pièges et des mines et ce climat redoutable où pluie, brouillard et froid semblent devenir complices de l'insaisissable ennemi.

À la même époque, le Général de LATTRE, devant l'étirement de la gauche de son dispositif, donc l'affaiblissement de ses moyens, " décide de suspendre les opérations offensives du 2^e Corps d'Armées dans les Vosges tout en conservant une attitude agressive pour fixer les réserves de l'adversaire ".

À compter du 25 octobre, les tabors du 3^e GTM sont relevés par ceux du 2^e GTM et successivement transportés au repos au VAL d'AJOL.

Le 6^e Tabor est la première unité du 2^e GTM à remonter en ligne. Le Lieutenant-Colonel EDON disposant de son tabor, d'un escadron de Spahis et du groupe franc GENOUILHAC, s'installe aux lisières sud de la forêt du GEHAN qu'il a pour mission de garder face au MENIL. En dehors de ses soucis tactiques, il va s'employer à faciliter l'évacuation de la population des villages occupés menacée d'être réquisitionnée par les Allemands pour effectuer des travaux. Les activités de patrouille sont intenses. Sont tués au cours d'engagements, le Sous-Lieutenant DUNOU et le Capitaine de GENOUILHAC ; Il avait fallu du temps à ce dernier, polytechnicien passé dans la cavalerie en 1940, pour se faire admettre et estimer des officiers du 6^e Tabor.

Le 28, le reste du 2^e GTM rejoint les positions.

Le Colonel de LATOUR se voit confier un sous-secteur dans le massif de la CROIX DES MOINATS dont le PC est à PLANOIS ; Il dispose de gauche à droite, du 15^e Tabor, du 1^{er} Tabor, du 1/4 RTT et d'un bataillon FFI du bataillon " FRANCHE COMTE " renforcé d'éléments du 3^e Spahis.

Début novembre, le Général DEVERS, pour appuyer une action de la 7^e Armée US dans la région de GERARDMER, demande qu'une attaque

locale soit menée par la 3^e DIA contre les hauteurs de ROCHESSON.

Le Général de LATTRE acquiesce ; il espère ainsi convaincre le commandement allemand qu'il s'obstine à rechercher une décision dans les Vosges alors qu'il a choisi de placer son effort de rupture sur le front du 1^{er} Corps d'Armées.

L'affaire est déclenchée par surprise le 3 novembre ; elle se heurte tout de suite, malgré l'appui massif d'artillerie, à une très forte opposition. Deux jours de combat sont nécessaires pour que les échelons d'attaque imposent leur volonté à l'adversaire. Le barrage roulant d'artillerie, l'arme si redoutable de la guerre 1914-18, est utilisé au profit des unités qui donnent l'assaut. De son côté, le Capitaine BORIE, grand coordinateur des mortiers du groupe, réalise des prodiges de mise en place et de précision de tirs. Les 6 et 7, les contre-attaques allemandes toujours aussi hargneuses, ne peuvent bousculer nos unités. De beaux guerriers tombent mortellement frappés : le Sous-Lieutenant JUMELAIS, le Sous-Lieutenant ALBOUY, l'Adjudant-Chef MONTIBUS, l'Adjudant DIMIER-VALLET, le Sergent-Chef CRUCIANI et tant de moqqademin (Goumiers). Plusieurs sous-officiers sont portés disparus, tel l'Adjudant BARBIER du 47^e goum, vétéran de toutes les campagnes.

Pour le groupe, le prix de l'opération est élevé : 5 officiers, 15 sous-officiers, 333 goumiers mis hors de combat. Pour le commandement des résultats positifs ont été remportés : mise à l'abri des feux des lignes de communications de la 3^e DIA, fixation des forces allemandes sur le front de la Moselotte, allègement de la tâche des unités voisines américaines.

Le 9 novembre, alors que tombe la neige fondue, le 2^e GTM relevé par le 3^e, part pour le Val d'Ajol. Le Colonel MASSIET du BIEST reprend le commandement du sous-secteur entre le sud de ROCHESSON et la TÊTE des CERFS.

Malgré le froid qui provoque de nombreuses évacuations sanitaires pour " pieds gelés ", les goums en ligne ne ralentissent pas leur rythme de patrouilles au cours desquelles ils font des prisonniers.

Le 14 novembre, la situation du GTM dont le PC s'est replié ROUGEMONT, est la suivante :

- Le XVII^e tabor, à partir de la forêt du Gehan, contrôle la route Le THILLOT – CORNIMONT.
- Le IX^e tabor, dont le commandement a été pris par le Chef de Bataillon ROUX, et le X^e sont en réserve respectivement à CONTREXARD et à VAGNEY. Le Lieutenant LEMONNIER, officier de renseignements est mortellement blessé par un obus de mortier tombé sur sa jeep.

Mais le 14 novembre, le théâtre d'opérations de la Moselotte attire moins l'attention ; depuis le matin en effet, l'offensive de l'armée française s'est déclenchée dans la trouée de Belfort.

Bien sûr, la guerre ne s'arrête pas là. Mais c'est dans notre région que les 1^{er}, 2^e et 3^e groupements de Tabors ont livré leurs plus durs combats.

C'est pourquoi c'est le site de la CROIX des MOINATS qui a été choisi pour l'érection de ce monument national à la gloire des Goums Marocains, car ce lieu se trouve sur le champ du plus terrible, du plus sanglant sacrifice des Goumiers.



Inauguration du monument le 13 juin 1954, de gauche à droite : 1^{er} rang : Général commandant la région militaire de Metz, Général Guillaume. 2^e rang : Général LEBLANC, Monsieur le Préfet de région, Général MASSIET du BIEST, Colonel PANTALACCI.

Ce monument a été inauguré le 13 juin 1954 en présence de Monsieur le Préfet des Vosges et de nombreuses personnalités civiles dont Monsieur GAILLEMIN, Conseiller Général du Canton de SAULXURES. Cette cérémonie était présidée par le Général d'Armée GUILLAUME qui avait été Chef des Groupements de Tabors Marocains.

Ce monument a été érigé grâce à une souscription. Les communes de CORNIMONT et BASSE SUR LE RUPT ont offert les terrains sur lesquels cette stèle et ses abords ont été aménagés.

Dans la conclusion de son allocution, le Général GUILLAUME a dit : " Vosgiens, nous vous confions ce monument élevé non loin du vallon de la Piquante Pierre qui vit l'héroïque sacrifice de vos jeunes maquisards en vue des cités martyres de CORNIMONT et LA BRESSE ; Il rappellera aux passants l'épopée des Goums et les liens qui unissent les Français et les Marocains, liens que le Grand Lorrain, le Maréchal LYAUTEY dont la figure ne saurait être absente en ce jour, a si solidement tissés pour que là-bas comme ici, la France demeure grande et aimée ".

Au cours du vin d'honneur qui a suivi cette inauguration, répondant à Monsieur le Conseiller Général GAILLEMIN, le Général GUILLAUME devait déclarer notamment :

" Chaque village, chaque section, chaque *point haut* me rappelle les

moments précis d'une lutte âpre. Nous sommes venus très vite de Marseille, mais trop tard encore pour éviter les massacres et les destructions de LA BRESSE et de GERARDMER ;

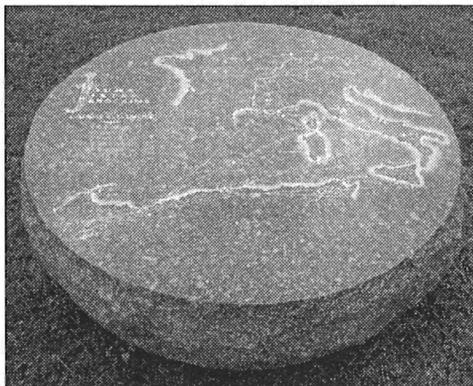
Le courage des Vosgiens qui n'élevaient aucune plainte malgré la dureté des combats auxquels ils assistèrent, nous a été d'un grand secours et a renforcé notre moral. Que les Provinces de France viennent prendre exemple auprès des courageuses et silencieuses populations de l'Est ".

Les Vosgiens n'ont pas oublié. Chaque 8 mai, qu'il pleuve, qu'il vente, ils sont là, nombreux, toutes générations confondues, pour rendre un hommage respectueux dans un recueillement émouvant à ceux qui tombèrent sur le sol vosgien en cette fin d'année 1944 pour que vive la Liberté.

DEUX NOUVELLES STELES EN GRANIT À LA CROIX-DES-MOINATS

**Deux nouvelles stèles en granit rappellent le sacrifice
de soldats tombés au champ d'honneur.**

Installées récemment à la base du terre-plein menant au monument des Goums marocains érigé à la Croix-des-Moinats, deux nouvelles stèles en granit, d'un diamètre d'environ 1,30 mètre, rappellent l'histoire des Goums et témoignent du sacrifice de tant de soldats tombés au champ d'honneur.



La première retrace l'origine des Goums et souligne l'engagement du Maroc au côté de la France, de 1942 à 1945. Période durant laquelle, sur 12 000 soldats marocains, français et autres engagés dans les combats, 1 745 ont été tués, 6 598 blessés, 75 disparus et 4 emprisonnés. La seconde (photo) reproduit l'itinéraire des différents combats menés par les Goums en Europe, au Maroc, en Tunisie, en Sicile, en Italie, en Corse, à l'Île d'Elbe, en France et en Allemagne. Entre ces deux stèles témoins d'un passé douloureux, une plaque rappelle le nom des partenaires financiers qui ont permis l'aboutissement du projet, à savoir " *le Souvenir français, la Koumia (association des anciens Goums) et la Fédération nationale André-Maginot.*

LE GÉNÉRAL JEAN JACQUES DE BUTLER (1893-1984)

Ancien des A.I. du Maroc

Ralph de BUTLER, petit-fils de Général de BUTLER, a une dévotion pour son aïeul. Il réalise pour ses deux enfants un " mémoire " sur leur arrière grand-père.

Il a écrit fin 2003 au Colonel ALBY une lettre touchante dans laquelle il exprime sentiments et souvenirs sur son grand-père.

Notre ami ALBY nous permet de citer ici des extraits de cette lettre :

" Je travaille sur un petit mémoire sur mon grand-père, le Général Jean de BUTLER (1893-1984), avec qui j'ai habité de longues années et pour lequel j'ai une grande admiration.

C'est un devoir de mémoire que je réalise aussi pour mes deux enfants qui ont 12 et 14 ans.

La France fête cette année le 60^e anniversaire de la libération de la Corse, premier département français libéré en octobre 1943.

Le Colonel Jean de BUTLER participa à cette libération comme chef de corps du 1^{er} R.T.M. de mars 1943 à mars 1944 après avoir été le commandant de l'École des Officiers Marocains de Dar El Beida à Meknes (1940-1941) et puis inspecteur des Mehallas Cherifiennes (1941-1943).

Il fut responsable avec d'autres de la formation des cadres et des soldats marocains et français qui s'illustrèrent lors de la libération de l'Europe des nazies après novembre 1942.

Il fut aussi responsable de la reconstruction du 1^{er} R.T.M. (1) à partir de mars 1943.

Mon grand-père a dans ses archives de nombreuses correspondances, le rapport des opérations de Corse du 1^{er} R.T.M. (rapport qui a disparu des archives à Vincennes), plus de 500 photos prises entre 1915 et 1946 en France et au Maroc, et le drapeau nazi de la kommandantur de Bastia (Drapeau que nous avons toujours).

Nous ne savons pas exactement dans quelles conditions ce trophée est arrivé dans les mains du Colonel de BUTLER en dehors du fait qu'il indiqua que cet objet était bien le drapeau de la kommandantur de Bastia et qu'il lui avait été remis par ses tirailleurs.

En faisant des recherches j'ai découvert une carte du Capitaine THEN, adressée au Colonel de BUTLER, le remerciant " du plus profond de son cœur " de l'avoir muté aux goums en mars 1943.

Confronté depuis des années à des articles incomplets et inexacts (je les

ai tous recensé de 1943 à 2003) sur la libération de la Corse c'est avec émotion que j'ai découvert ce lien intime qui unit le Colonel de BUTLER au Capitaine THEN et je me prends à rêver qu'en 1943, le Capitaine THEN aurait pu remettre au Colonel de BUTLER cette prise de guerre.

L'Amiral THEN, le fils du Capitaine THEN (plus tard Général THEN) a bien voulu me confirmer qu'il s'agissait de l'écriture de son père.

Voilà donc mon Colonel un premier contact rapide pour vous dire que la contribution du Général de BUTLER aux Affaires Indigènes et aux Goums est plus importante que le peu de place que lui aura accordé le Colonel SOULAY dans son ouvrage sur les Goums.

C'est avec plaisir que je contribuerai au travail de mémoire de la Koumia depuis les USA.

(1) R.T.M. : Régiment de Tirailleurs Marocains (N.D.L.R.).

LE 18° GOMU DU 15° TABOR PENDANT LES CAMPAGNES DE LA LIBÉRATION 1944-1945 Par l'Adjudant-Chef (ER) Hubert COURVOISIER

Notre ami l'Adjudant-Chef (ER) Hubert COURVOISIER a participé avec les Goums aux combats de la libération.

Il nous livre aujourd'hui trois " récits-souvenirs " parus alors dans le journal " Le Progrès ". L'Adjudant-Chef COURVOISIER étant présent lors de la tragique explosion de la Villa Pecci en Italie, il avait alors procédé avec un camarade du 17° Tabor à la toilette des morts.

**EXTRAIT DU JOURNAL " Le PROGRÈS "
en date du 21-12-1944 – 22.12.1944 – 22.12.1944**

Avec les Goumiers – Le Tabor marocain au repos.

X... décembre :

" Non loin du front, le Tabor Marocain est descendu au repos : les Goumiers – que les Allemands de l'Afrique du Nord appelaient les " sauvages en robe de femme " - se sont répandus dans le petit village de X... Oh ! ils ne sont pas gênants ! et la grange leur convient mieux que la salle commune. Ce sont tous des montagnards berbères habitués à camper mieux qu'à " loger ". Et puis les hommes de ces corps d'élite ont leurs coutumes, on pourrait dire des

mœurs militaires tellement particulières qu'ils vivent en communauté certes, mais s'isolent dès que le service ou le combat est terminé. Ici pas de roulante, chacun fait sa popote personnelle. C'est pourquoi, à chaque tournant de rue on découvre dans le clair-obscur d'un hangar, quelquefois deux ou trois, rarement plus, autour d'un feu de camp. Un feu de camp... comme là-bas dans les montagnes marocaines où ils sont nés.

" Près d'une fontaine chantante, j'ai rencontré un goumier ; il lavait consciencieusement sa djellaba, cette espèce de robe de grosse laine brune et vert sombre à capuche. Tout de suite, quand le photographe s'est avancé, il s'est retiré et son visage s'est fermé si résolument malgré la présence des Officiers que nous sommes passés sans insister. Un peu plus loin, dans une petite ferme, nous avons échangé les cigarettes de l'amitié avec Aïcha, la Majordome du harem des goumiers.

" Le Tabor, en définitive, c'est une tribu qui se déplace, depuis toujours, depuis les Monts d'Atlas, la Corse, l'Italie, la Vallée du Rhône. Mais que de morts tout au long du pays de France qu'ils aiment à travers la personne de leur chef.

En grosse majorité, dit le capitaine, ils ont été recrutés par leur officier. " Tu pars, mon Capitaine, je te suis. " Ceci en Arabe, car aucun d'eux ne parle le français. C'est ainsi que nous formons nos goums qui représentent une compagnie à l'effectif variable. C'est le chef de goum (souvent un capitaine, quelquefois un lieutenant) qui nomme ou casse à volonté les " moqadem "(sergents) et les " maoum " (caporaux). Cette différenciation dans le caractère des gradés, d'un côté les indigènes dont l'esprit d'indépendance est respecté, de l'autre les Français qui, eux, du chef au soldat font popote ensemble, permet de laisser à la communauté du goum son esprit directement berbère, son caractère de tribu absolument nécessaire pour que les hommes soient eux-mêmes, c'est-à-dire, des guerriers admirables. Admirables, le mot n'est pas au-dessus de ma pensée, je les ai vus en octobre, ces goumiers à plat ventre dans la boue noire du secteur de Cornimont, derrière trois cailloux en équilibre, tirant sans répit, un âpre sourire leur barrant le visage et, tout à coup, ramassant les pierres, bondissant pour s'affaler vingt mètres plus loin à l'abri de leur illusoire meurtrière, et tirant comme des enragés, avant de se lancer, fous furieux, sur les lignes ennemies que l'artillerie avait pilonnées depuis le matin. Tous les dix pas, il en tombait. Qu'importe ! la devise du Tabor est : " QUAND MÊME "

Avec les Goumiers – Une seule devise " Quand même "

X... décembre

" La belle devise " QUAND MÊME " pour un Tabor marocain au service de la France. On a expliqué aux goumiers toutes les résonances de

ces deux mots, mais depuis l'affaire de Rome, à la Villa Pecci, ils ont, si je puis traduire ainsi leur pensée, ajouté à la devise celle-ci beaucoup plus prosaïque : " Jusqu'au dernier ".

" Car un jour, lors de l'avance en Italie, dans cette villa Pecci, demeure du Pape Léon XIII, les Goumiers s'étaient installés après de durs combats. Deux journées durant, ils goûtèrent un repos bien mérité, mais la troisième, au milieu de la nuit, toute la bâtisse sauta ; six officiers, six sous-officiers et cinquante goumiers furent pulvérisés. Les survivants, après qu'on leur eut expliqué que deux mille kilos de bombes à retardement avaient été dispersés dans les caves de la villa, convinrent qu'il fallait lutter " quand même " et " jusqu'au dernier ".

" Ce sont des hommes d'une fraîcheur d'âme pastorale, et si la guerre est comme une raison de vivre ou de mourir, c'est parce que là-bas, au Maroc, on n'est jamais absolument certain des intentions du voisin. En voilà qui jouent aux dames, le carton posé sur des pierres enfoncées dans la boue, ces trois autres, pour qui le grand ennemi n'est ni la mort ni l'Allemand, mais le froid, tendent leurs pieds au feu de bois allumé dans une vieille touque à pétrole, c'est peut-être l'un d'eux le moqadem qui a répondu au capitaine X... " C'est la pluie et la neige qui nous empêchent d'aller plus vite ". Ce jeune goumier aux yeux bleus, accroupi contre le mur, tiraille distraitement son " takiout " sa natte, par laquelle Allah le fera saisir pour l'emmener près du Prophète au drapeau vert. Il chantonne des mots que je saisis au passage :

" Ia... Moulay Idriss...

" Il est très loin d'ici, il rêve à Fez, la ville merveilleuse où le grand saint marocain repose depuis des siècles dans son marabout que le soleil rend éclatant comme la lumière divine.

" Et demain il courra comme un fauve en chasse, le goumier, son poignard à la main, son fusil de l'autre, droit sur les retranchements de l'ennemi, il tombera peut-être, mais qu'y peut-il faire ? " Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète ". Et rien ne l'arrêtera : il suivra aveuglément son chef car il mâchonnera, furieux, haletant, la prière qui protège et donne la " Baraka ".

" Ia... Ia... Moulay Idriss...

" Et c'est ainsi que j'ai pu voir, sur cette terrible route de Delle, près de la frontière suisse, un goumier marcher sans se hâter, sous une pluie de mitraille, marcher très calme du temps qu'on emportait les blessés, tenant son fusil au défaut du bras gauche, comme un chasseur de perdrix.

" Le secret du courage admirable des soldats nord-africains ? C'est le secret musulman : " Chacun son tour. In'ch Allah ! "

Avec les Goumiers – Forcer, faire éclater la percée, c'est le rôle du Goum.

" Parler d'État-Major " pour un Goum paraîtrait dérisoire tant les officiers sont peu nombreux et si le chef de goum n'était précisément dans la situation d'un commandant de vaisseau, d'un véritable chef de clan qui juge, actionne, nomme, casse, tout au long d'une errance que la mort le plus souvent arrête.

" On n'apprend rien à nos goumiers dit le commandant P... en allumant une autre cigarette ; on cultive leurs dons naturels et leur sens inné du combat... un fusil... une baïonnette... Vous en verrez ignorant ce qu'est la hausse, faire mouche à chaque coup en visant, le pouce dressé contre la culasse mobile, comme le font les vieux Marocains avec un moukala. D'autres sont armés de mitraillettes, de fusils mitrailleurs, de mitrailleuses... ce qui nous donne une puissance de feu extrêmement efficace. Le rôle du goum c'est en quelque sorte, de " forcer et de faire éclater la percée ".

" Nous connaissons les goumiers pour les avoir fréquentés au Maroc. Mais c'est ici qu'ils ont vraiment donné leur exacte mesure. Sur les hauteurs rocheuses et broussailleuses, ils excellent dans le combat d'embuscade et de surprise. Ils peuvent, des heures durant, demeurer immobiles, en arrêt, derrière une grosse pierre qu'ils avancent mètre par mètre jusqu'au moment de l'assaut, ou tout aussi bien ils savent charger droit devant eux à la vitesse maximum, mais sans manquer le but, l'homme qu'il faut abattre.

" À Mesfoux, près de Cornimont, l'un d'eux, l'artère fémorale tranchée par un éclat de 88, s'était couché dans la boue où il gisait à moitié vidé de son sang. À l'officier qui lui confectionnait un garrot, il dit :

" Pas la peine... Laisse-moi mourir ici. "

" Certes non, ceux-là ne sont pas des figurants ! ils se battent pour la France depuis deux ans, loin de leur patrie, sans jamais se plaindre, heureux quand le commandant leur dit dans leur langue natale :

" - Bien Mohamed, tu as été très bien, hier ! "

" Ils sont sans coquetterie, sans ambition, ils se battent pour nous qui leur avons été accueillants, humains, compréhensifs.

" Voilà ce que m'expliquait le commandant P... quand on nous servit la seconde tasse de café et quand l'officier de liaison fit irruption avec l'ordre de mission.

" Départ demain à 6 heures. "

" Le commandant signa tranquillement, vida sa tasse et parcourut du regard la tablée des officiers. Ce fut comme un signal : un aspirant dit :

" - ça colle !

" Un lieutenant (Lyonnais) compléta :

" - J'espère que nous remplaçons le 9^e Goum.

Je pensais que le 9^e Goum était au repos. Mais non, il est en première ligne quelque part entre Mulhouse et Strasbourg.

Quelle leçon de modestie me donnaient les Chevaliers Errants de la Première Armée Française " !

GEORGES RACLOT

Soldat et écrivain

Saint-Cyrien, Officier des Affaires Indigènes, Commandant de Goum marocain, Georges Raclot ne se livrait guère aux confidences mais ne cachait point sa vocation de cavalier admirateur des raids mémorables de Khalid en Walid ou de Jouinot-Gambetta.

Athlétique, d'une élégance toute militaire, peu enclin aux concessions et un peu plus à l'ironie, lucide et ferme dans ses décisions, il éprouvait pour ses hommes, qu'il entraînait méthodiquement, une lucide et agissante sympathie. Avec ses camarades il savait déployer un talent d'amitié à la fois exigeante, indulgente et délicate.

Par une sorte de seconde vocation il avait le goût des Lettres. Il aimait la poésie : Rimbaud, Lautréamont, Apollinaire, Rilke (un ami) et aussi La Tour du Pin et Henri Michaux alors quasiment inconnus. Enfin, dans la lignée de nos soldats écrivains, Georges Raclot privilégiait un langage clair, comme disent les marins, juste, précis et souple.

Après l'Armistice de 1940, Georges Raclot doit rejoindre El Kelaa des M'Gouna. Il avait déjà publié des croquis alertes sur la vie en campagne, "**Bel Maaqoul, scènes de la vie des partisans marocains**" illustrées par Th.J. Delaye (Casablanca, 1937). Dans ses rares moments de loisirs il continue à écrire. Certains de ses poèmes, amples, largement rythmés, illustrent la vie berbère : "**Haouach**", par exemple, décrit le grave déroulement de la danse solaire qui émerge du fond des âges.

Mais la guerre ne cesse de hanter le cœur et l'esprit du soldat. Le drame de Toulon l'émeut profondément. Le père de Georges Raclot avait été l'un de nos meilleurs ingénieurs de l'Armée Navale, et son fils l'admirait avec ferveur. Il pense aussitôt à lui, " si seul dans cet hiver de deuil " (Marine). Il se rappelle les jours de sa propre enfance :

*"... je vois votre uniforme bleu
Avec les boutons d'or à l'ancre de marine,
Votre long macfarlane, et, dans le crachin noir*

Votre long corps courbé luttant contre la pluie ".

Puis il évoque le lancement majestueux d'un vaisseau de ligne et, par contraste tragique, l'agonie de la Flotte ; mais il termine sur un cri d'espérance, la libération de la Patrie par les Armées qui " montent lentement vers la terre de France " (et à la formation desquelles il travaille en secret) et il entrevoit la fin des combats victorieux " dans le soleil levant de la plus belle aurore ".

En 1941, avait paru chez Aubanel " La charge de Brocaby ", une longue nouvelle, d'une prose alerte et bien enlevée, qui décrit l'engagement d'un régiment de Spahis marocains affrontant des troupes d'élite ennemies transportées par avions et puissamment dotées d'armes automatiques légères. Bien que le détail des opérations soit minutieusement indiqué le récit ne prétend pas au caractère d'un document tactique, mais, dans un paysage connu et une action de guerre promptement menée, deux officiers traduisent les préférences et l'idéal de l'écrivain soldat.

Brocaby, silhouette ascétique, assez taciturne ou peu loquace, réservé mais sans froideur excessive, cite Brillat-Savarin (que Raclot lisait avec une curiosité gourmande de son style et de ses anecdotes), et il emporte un Montaigne dans sa cantine. Monoret, amateur de beaux chevaux, fumeur de tabac blond, buveur de whisky, lecteur de romans anglais, garde dans la sacoche de sa selle une " rarissime édition des " **Rubayyat** " de Omar Khayyam. Malgré les apparences il est en parfaite harmonie avec son chef : tous deux incarnent une tradition aristocratique de dévouement et de liberté d'esprit dans et par la fidélité à une éthique sévère et à une stricte discipline éclairées par la culture. Le contact pris par ses éclaireurs, Brocaby entraîne la charge des Spahis " son sabre courbe à dragonne de cuir, horizontal, à hauteur des oreilles de son cheval ; la main gauche au-dessus du garrot, ses jambes calées contre les étrivières tendues sous le poids de son corps absolument vertical ". Il est frappé à mort.

Le 6 juin 1944 Jacques Augarde⁽¹⁾ (**La longue route des tabors**, Éditions France Empire, 1983) se prépare à se glisser, par la forêt, vers Arcidosso, en pays étrusque, à l'ouest du Monte Amiata qui domine les routes remontant vers Sienne. Une rafale d'obus allemands s'abat à peu de distance de lui. Il se précipite vers le point de chute ; le capitaine Georges Raclot, officier de liaison du 1^{er} G.T.M. (Leblanc) a déjà succombé à ses blessures.

DESPILHO

(1) Actuellement Président de l'association des Écrivains combattants.

RÉCITS - SOUVENIRS

UN PEU d'HUMOUR

avec Simon BROCHEREZ

Notre ami Brocherez est un fidèle de la Koumia, Vosgien dans l'âme et l'un des gardiens avec l'équipe du Capitaine Scotton du Mémorial de la Croix des Moinats.

C'est cette équipe qui a organisé avec quel succès, fut-il humide, les cérémonies du 8 mai 2004, la Koumia ayant choisi les " Marches de l'Est " pour y tenir son congrès.

Brocherez a de l'humour, il nous le fait partager :

UN PEU D'HUMOUR - LE GRADE DE GÉNÉRAL DE DEMI-BRIGADE

" Le grade de Général de demi-brigade existe-t-il ? Certains répondront non. D'autres, plus nombreux qu'on peut le penser, répondront oui. Lisez attentivement ce qui suit :

Si vous avez l'occasion de prendre la parole devant une assemblée de pékins, demandez-leur s'ils savent quel est le nombre d'étoiles que portent les différents officiers généraux.

Il est plus que probable qu'il y aura une forte majorité d'ignorants. Mettez-les à part et faites-leur un petit cours :

" Le général d'Armée porte cinq étoiles – Le général de Corps d'Armée, quatre – le général de Division, trois – le général de Brigade, deux. "

Faites leur répéter plusieurs fois ces définitions, comme à la maternelle où la maîtresse fait répéter plusieurs fois aux bambins : " nos ancêtres les Gaulois ". Après avoir fait phosphorer leurs méninges, les pékins auront tous pigé et tout pigé. Mais continuons. Posez leur maintenant la question suivante : " Combien d'étoiles porte un général de demi-brigade ? " Les pékins venant de s'enfoncer dans la tête que le général de Brigade porte deux étoiles, tireront automatiquement une conclusion mathématique et répondront de concert : une étoile. Nous y voilà, le grade de général de demi-Brigade existe.

Toute cette démonstration pour dire que beaucoup de personnes ignorent le nombre d'étoiles à partir duquel elles peuvent considérer qu'elles ont affaire à un général.

D'aucuns ne manqueront pas de penser que ma démonstration est un peu tirée par les cheveux. Mais je réponds tout de suite qu'elle a le mérite d'être pleine de vérité. Essayez de mettre ma méthode en application et vous verrez

que vous arriverez au résultat que j'ai indiqué.

Pour les besoins de ma dissertation, et bien que ce soit une vue de l'esprit, admettons donc que ce grade existe, avec une seule étoile comme insigne distinctif.

En mai 1956, les Adjudants et Adjudants-chefs français des GOUMS qui ont été transférés dans les Forces Armées Royales Marocaines (Ils sont encore nombreux dans les rangs de la KOUMIA), peuvent se prévaloir d'avoir été général de demi-brigade). En effet, lors de l'accession de l'indépendance, les autorités du Maroc ont créé des signes et insignes distinctifs de grades, propres à leur jeune armée, totalement différents de ceux de l'Armée française. C'est ainsi que les Adjudants et Adjudants-Chefs sont devenus porteurs d'étoiles, à raison d'une sur chaque épaulette et respectivement pour ces deux grades, de couleur argent et de couleur or.

En plaisantant nous n'avons bien sûr pas manqué de faire le rapprochement entre nos étoiles et le grade de général de demi-Brigade...

Nous avions alors autour de trente ans et je me souviens que lorsque nous sortions en ville (le Bataillon où je me trouvais était en garnison à Meknès) et que nous croisions des civils français qui étaient à l'époque nombreux au Maroc, leurs regards manifestaient un certain étonnement. À coup sûr, ils pensaient : " Que diable, voilà de bien jeunes généraux ". Certains de ces passants étonnés, se retournaient pour, je crois, s'assurer qu'ils ne rêvaient pas et qu'ils avaient bien vu des étoiles.

Avant de mettre un point final à ce récit, je ne veux pas manquer de saluer les anciens collègues étoilés qui le liront. Et comme entre " homologues " il faut être courtois, je ne veux pas omettre de saluer également et bien respectueusement les vrais généraux, membres de la KOUMIA, mais en leur faisant remarquer que nous, " généraux de demi-brigade ", nous avons l'avantage d'avoir porté les étoiles avant eux. En cette année 2003, je ne crois pas me tromper en disant que les généraux, actuellement membres de la KOUMIA, ont reçu leurs étoiles postérieurement à mai 1956.

Simon BROCHEREZ

NOTES DE LECTURE

RENÉ GENIN-COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Itinéraire d'un méhariste de la Mauritanie à l'Afrique Française Libre

Présenté par Marie-Clotilde GÉNIN-JACQUEY

Éditions Sépia : 6 avenue du Gouverneur-Général-Binger

94100 Saint-Maur-des-Fossés Tél. : 01 43 97 22 14

Fax : 01 43 97 32 62 - sepia@editions-sepia.com - www.editions-sepia.com

Prix : 26 €

René GÉNIN naît en 1900 à Toul.

En 1918, il entre major à Saint-Cyr et, à la sortie de l'École, choisit l'Infanterie coloniale.

Les lettres que propose ce volume, adressées à ses parents ainsi qu'à son ami et camarade de promotion, François COSTA de BEAUREGARD, témoignent de la vie quotidienne d'un jeune officier méhariste dans le désert mauritanien, de 1927 à 1930.

La déclaration de guerre le trouve en 1939 au 2^e Bureau du Grand Quartier Général. Les lettres qu'il adresse à sa femme et à ses proches en 1939 et 1940 témoignent de sa volonté de continuer la lutte à tout prix et du primat de la conscience personnelle sur l'obéissance aux ordres reçus.

Sa décision de poursuivre le combat aux côtés de l'Angleterre est prise dès le 13 juin 1940, avant même l'appel du Général de GAULLE.

" On a le courage de ses opinions, on prend la responsabilité de ses actes et dans les circonstances critiques, on va jusqu'à sacrifier sa fortune, sa réputation, sa vie même si on pense que le devoir l'exige "

Ces lignes écrites par René GÉNIN, dès l'âge de 16 ans, annoncent l'engagement qui sera le sien, après l'armistice de 1940, lorsqu'il décidera de quitter Vichy et de rejoindre la France Libre.

Le Colonel René GÉNIN participera à la campagne d'Erythrée contre les Italiens et trouvera la mort en juin 1941, au cours de la douloureuse campagne de Syrie.

(René GÉNIN avait participé en son temps à la pacification du Maroc, en contact permanent avec les Goums et les officiers des Affaires indigènes, appliquant comme eux les préceptes du Maréchal LYAUTEY dont il était un disciple. Il était le beau frère du Lieutenant de PENFENTENYO tué dans le Tafilalet.) ND.L.R.

VOYAGE AU MAROC

(enquête préalable)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Est intéressé par un voyage "Koumia" au Maroc au mois de mai 2005.

Souhaite transfert au départ de : PARIS ou BORDEAUX ou MARSEILLE (rayez les villes qui ne vous intéressent pas)

Nombre de participants : Date et signature



BULLETIN D'INSCRIPTION AU DÎNER

du jeudi 4 novembre 2004

Cercle de l'U.A.G.

M. M^{me} M^{lle} :

Adresse :

Tél. :

Participera au dîner, accompagné(e) de..... Personnes.

Joint sa participation, soit : 38 € x..... = €

Par chèque bancaire à l'ordre de La Koumia

Les repas non annulés quatre jours avant la date du dîner ne seront pas remboursés

Bulletin à retourner au siège de LA KOUMIA

23, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 PARIS

avant le 25 octobre 2004

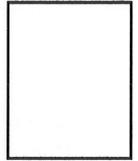
Fermeture annuelle de la Koumia

Les bureaux de la Koumia seront fermés du :

1^{er} juillet au 15 septembre 2004 inclus

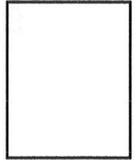
PERMANENCE du SIÈGE

LUNDI de 14 à 17 heures et JEUDI de 14 à 16 heures



LA KOUMIA
23, rue Jean-Pierre Timbaud
75011 PARIS





LA KOUMIA
23, rue Jean-Pierre Timbaud
75011 PARIS

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général André FEAUGAS (†) - Général Georges LE DIBERDER

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

André MARDINI, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Georges BOYER de LATOUR (D)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Général H-J. FOURNIER (D)	Tél. : 05 53 55 29 19
Vice-présidents	X. du CREST de VILLENEUVE	Tél. : 01 46 04 85 24
	Contrôleur général D. SORNAT (D)	Tél. : 01 45 41 64 64
	Colonel Jacques HOGARD (D)	Tél. : 01 45 06 04 49
Secrétaire générale adjointe	Martine DUBOST (D)	Tél. : 06 22 20 80 79
	Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. : 06 63 71 95 21
Trésorière	Jocelyne MULLER (D)	Tél. : 01 60 72 56 76
Adjointe	Camille CHANOINE (D)	Tél. : 01 41 10 82 67

Membres : Colonel Henry ALBY – Gérard de CHAUNAC-LANZAC – Colonel Michel BOUDET (D) – Lieutenant Gilles-René COZETTE (D) – Marie GALLEGO-LECOMTE (D) Gérard LE PAGE (D) – Marie-France de LESTANG (D) – Max de MAREÛIL (D) – Nicole PANTALACCI (D) – Didier ROCHARD (A) – Colonel Henri de SAINT-BON (D)- Colonel Daniel SORNAT (D) – Général Nicolas SPILLMANN (D)

Chargée de mission Emmanuelle DETHOMAS (D)
Porte-Drapeau Michel JENNY (D) et M'Hamed AOUROU

COMITÉS LOCAUX

Aquitaine	Marie-France de LESTANG (D)	Tél. : 05 57 47 43 81
Corse	Guy LIMONGI (A)	Tél. : 04 95 33 53 69
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 05 61 62 82 28
	VP : Liliane RECH (D)	Tél. : 05 62 48 01 84
Languedoc-Roussillon	Pierre CHANCERELLE	Tél. : 04 66 75 34 66
Marches de l'Est	Commandant Philippe SORNAT	Tél. : 03 87 36 93 56
	VP : Marc THIABAUD	Tél. : 03 84 75 15 57
Ouest	Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. : 06 63 71 95 21
Paris Ile de France	Martine DUBOST (D)	Tél. : 01 56 68 00 54
		06 22 20 80 79
Pays de Loire	Lt-colonel Claude de BOUVET	Tél. : 02 40 34 55 24
Provence- Côte d'azur	Gérard LE PAGE (D)	Tél. : 04 92 97 08 88
Pyrénées	Adjudant-chef Robert BORY	Tél. : 05 59 84 35 09
	VP : Christian ROUGEUX (D)	Tél. : 06 80 68 26 66
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. : 04 74 84 94 95
	VP : Jacqueline MAURER	
Polynésie-Tahiti	Général Nicolas SPILLMANN (D)	Fax : (689) 48 28 00

Siège : 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS

(métro Oberkampf)

Tél. : 01 48 05 25 32 – Fax : 01 48 05 94 64 – CCP Paris 8813-50 V

E-Mail : lakoumia@club-internet.fr

NOUVEAUX HORAIRES DE LA PERMANENCE AU SIEGE

LUNDI de 14 à 17 heures et JEUDI de 14 à 16 heures

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée
impersonnellement à : La Koumia, 23, rue J.-P. Timbaud, 75011 Paris

TARIFS 2003

Cravate Koumia	23 €
Koumia dorée grand modèle	23 €
Koumia dorée moyen modèle	20 €
Koumia argentée grand modèle	8 €
Koumia argentée moyen modèle	5 €
Koumia argentée porte-clés	6 €
Koumia argentée bouttonnière	3 €
K 7 "Chant des Tabors"	5 €
"Prières"	1,50 €
Historique du Musée des Goums	5 €
Carte postale	3 € les 3
Frais d'envois en plus.	

LIVRES

Histoire des Goums (2 ^e partie) Général SALKIN-MORINEAU	S'adresser à la Koumia
"JUN maréchal de France" de Bernard PUJO	23 €

Frais d'envois en plus : 4 €

Rédacteurs en chef :
Germaine DE MAREÛIL et Xavier DU CREST DE VILLENEUVE

Réalisation : INDO ÉDITIONS
61, rue de Maubeuge - 75009 Paris - Tél., Fax : 01 42 85 05 58
Mail : info@indoeditions.com